Études sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de gestion des aires d'exercice canin (AEC)

Service de la concertation des arrondissements _ Ville de Montréal

RAPPORT DE RECOMMANDATIONS
31 JANVIER 2019

Marianik Gagnon, Convercité I 514 286 2663 I m.gagnon@convercite.org
Jeanne Faure, Castor et Pollux I 514 922 0522 I j.faure@castoretpollux.co
Nadine Caron I 514 883 1549 I nadinecaronaec@gmail.com

CONVERCITÉ

castor et pollux
paysage et design urbain

Nadine Caron

TABLE DES MATIÈRES

1.Sommaire exécutif 5

2.Mise en contexte 17

3.La définition des AEC en contexte Montréalais 21

4.Caractérisation des AEC de la ville de Montréal 27

5.Exemples inspirants en termes de gouvernance 37

5.1. La situation actuelle à Montréal 39
5.2. Calgary 40
5.3. Vancouver 41
5.4. Toronto 43
5.5. Portland 44

6.Exemples inspirants en termes d'aménagement 45

6.1. Enjeux soulevés par la caractérisation 47
6.2. Aires d'exercice canin fermées 50
6.3. Aires ouvertes 64
6.4. Espaces publics accessibles aux chiens 74
6.5. Synthèse amorçant les recommandations 84

7.Recommandations en termes de gouvernance 87

8.Recommandations en termes d'aménagement 93

8.1. Parcs à chien: recommandations pour les espaces clôturés 96
8.2. Les espaces mixtes : recommandations pour de nouveaux espaces de cohabitation 108
8.3. Des opportunités existantes dans la ville : recommandations pour les espaces ouverts 117

9.Conclusion 121

1.Sommaire exécutif

MISE EN CONTEXTE

Le concept d'aménagement des aires d'exercice canin (AEC) est né en Californie à la fin des années 70 et à Montréal, le premier parc à chien a été réalisé en 1993.

LA DÉFINITION DES AEC EN CONTEXTE MONTRÉALAIS

Le Règlement 18-042 sur l'encadrement des animaux domestiques de la Ville de Montréal définit une AEC comme étant: « un terrain clôturé désigné par des panneaux apposés par la Ville indiquant qu'il s'agit d'un endroit où il est possible de laisser les chiens en liberté sans laisse ».

Malgré le fait qu'elles répondent toujours à un besoin, les AEC de Montréal font souvent l'objet de plaintes des résidents riverains, tandis que les usagers déplorent l'état de détérioration des lieux et le manque d'équipements adaptés. Les propriétaires de chiens formulent également le souhait que d'autres lieux que les AEC puissent être utilisés pour les faire courir et jouer sans laisse. De plus, leur gouvernance est complexe, tandis que leur entretien et leur surveillance posent de nombreux défis.

L'administration municipale souhaite adopter une nouvelle approche, basée sur la sensibilisation, l'éducation et la formation pour améliorer la sécurité et limiter les risques de conflits impliquant des chiens.

CARACTÉRISATION DES AEC DE LA VILLE DE MONTRÉAL

À Montréal, l'équipe de Convercité a recensé et caractérisé 62 AEC sur le territoire montréalais (incluant deux terrains de baseball à vocation partagée à Anjou et l'aire non clôturée du parc Jeanne-Mance dans le Plateau-Royal-Royal) et le parc à chiens est le seul espace public où il est permis de laisser son chien en liberté. Ceux-ci varient en termes de superficie, de contexte d'implantation, d'aménagement paysager et d'équipements. De plus, l'implication des usagers diffère d'une AEC à l'autre et il est plus ou moins facile pour les arrondissements d'entrer en contact avec eux.

De manière générale, les aménagements actuels des AEC sont tournés vers la fonctionnalité et dans la plupart des cas, celles-ci ne sont pas particulièrement attrayantes.

Tout comme leurs propriétaires ou gardiens, les chiens ont des besoins sociaux et de sécurité. De leur côté, les animaux ont besoin de stimulation et d'activités. Quant aux humains, ils ont besoin d'un certain niveau de confort pour profiter d'un moment avec leur animal dans un espace agréable. Si on tient compte des besoins des chiens et des usagers, encourager l'utilisation et diversifier les typologies des espaces destinés aux chiens et à leurs propriétaires permettait de renforcer le bien-être de l'animal en répondant entre autres à ses besoins de socialisation et de

dépense énergétique et ainsi avoir un impact positif direct sur les comportements de ceux-ci.
Quelle place donner au chien dans l'espace urbain? Comment favoriser une cohabitation sécuritaire (chiens/chiens et chiens/humains)? Quelle gouvernance adopter? Voilà quelques défis des AEC en contexte montréalais.

EXEMPLES INSPIRANTS EN TERMES GOUVERNANCE

Quelques exemples de Villes telles Calgary, Vancouver, Toronto et Portland nous ont inspiré par leur vision et leur planification des espaces canins qui sont hiérarchisés en fonction de leur taille ou de leur accessibilité. Ces villes ont également développé certaines procédures relatives à la surveillance, à l'entretien des sites et réalisent des activités de sensibilisation intéressantes auprès des usagers. De leur côté, la Ville de Montréal et des arrondissements ont réalisé des projets pilotes visant l'encadrement des procédures, la sensibilisation, la formation et la médiation au cours des dernières années. Les recommandations qui ont été faites autour de la gouvernance s'inspirent de ces expériences.

EXEMPLES INSPIRANTS EN TERMES D'AMÉNAGEMENT

Sept enjeux tirés de la caractérisation servent de critères d'analyse pour les parcs clôturés choisis classés selon quatre grands groupes:

INTÉGRATION URBAINE
SÉQUENCE DE PAYSAGE
OPPORTUNITÉ
COHABITATION
IDENTITÉ
BIODIVERSITÉ
CONFORT CHIENS/HOMMES

Les aires d'exercice canin clôturées et fermées

INTÉGRATION URBAINE COHABITATION

Les aires d'exercices canins qui sont intégrées à leur contexte urbain permettent une bonne cohabitation:

- Fred Anderson Park, Chicago, États-Unis: planifier dès le début d'un projet à grande échelle
- Wiggly Field, Chicago, États-Unis: traiter comme un square de quartier, dans un langage urbain

Fred Anderson Park

Wiggly Field,

SÉQUENCE DE PAYSAGE BIODIVERSITÉ CONFORT CHIENS/HOMMES

Les aires d'exercices canins s'appuyant sur les séquences de paysage existantes tout en préservant la biodiversité offrent de grandes qualités en termes de confort pour les humains et les chiens:

- Piedmont Dog Park, Atlanta, États-Unis, intégré à une séquence de promenade d'un parc.
- Northbark Dog Park, Dallas, États-Unis: intégré dans un vaste espace naturel ainsi qu'un plan d'eau

Piedmont Dog Park

Northbark Dog Park,

OPPORTUNITÉ

Les aires d'exercices canins s'appuyant sur des opportunités à exploiter en ville sont:

- East River Waterfront Dog Park, New York, Etats-Unis:installé sous un viaduc, et intégré à la requalification des berges
- North End Park, Boston, États-Unis: intégré à une séquence urbaine en escalier.

East River Waterfront Dog Park

North End Parkv

IDENTITÉ

Des aires d'exercices canins ressortent par leur caractère identitaire fort:

- Mary Bartelme Dog Park, Chicago, Etats-Unis:intégration de parcours et de travail topographique pour une fonction urbaine assumée et identifiable.
- East River Waterfront Dog Park, New York, États-Unis: identifiable facilement par un mobilier propre à l'espace.

Mary Bartelme Dog Park

East River Waterfront Dog Park

Les aires ouvertes, non clôturées et intégrées aux espaces publics

Une aire ouverte répond à plus de critères qu'une aire clôturée et celles choisies répondent toutes aux enjeux de confort et de cohabitation. Elles se classent selon deux grands groupes:

INTÉGRATION URBAINE | SÉQUENCE DE PAYSAGE | COHABITATION | BIODIVERSITÉ | CONFORT CHIENS/HOMMES

Les aires ouvertes s'appuyant à une séquence de paysage existante sont intégrées à leur contexte urbain et permettent une grande biodiversité:

- Charleston Park, Vancouver, Canada: intégré à un grand parc mixant les usages, les éléments du paysage deviennent supports d'activités canines.
- John Hendry Park, Vancouver, Canada, intégré à un vaste espace naturel, permettant de conserver un équilibre végétal et faunique.
- Parc de Bercy, Paris, France, intégré à un parc touristique, culturel et artistique, pour en faire une destination choisie tout en s'appuyant fortement sur le paysage en place.

Charleston Park

John Hendry Park

Parc de Bercy,

OPPORTUNITÉ | COHABITATION | IDENTITÉ | CONFORT CHIENS/HOMMES

Les aires ouvertes profitant d'une opportunité du paysage sont identitaires et deviennent des éléments forts du tissu urbain:

- Apollo Crater Dog Park, Ottawa, Canada, installé dans cratère, c'est la topographie qui vient limiter l'espace ouvert aux chiens.
- Kitsilano Dog Beach, Vancouver, Canada, situé sur une berge de Vancouver, cette plage est accessible aux chiens, c'est le site naturel qui devient support d'aménagement.

Apollo Crater Dog Park

Kitsilano Dog Beach,

Les espaces publics accessibles

Ouvrir des espaces naturels aux chiens permet d'éviter une grande densité dans les aires fermées et de sensibiliser les usagers pour améliorer la cohabitation.

Les espaces publics en ville ouverts aux chiens appuient le développement du transport actif, sensibilisent la population au partage de l'espace public.

Le champ des possibles

Les quais de Bordeaux

Les canisettes, élément facilitant le partage de l'espace public

Située aux entrées des parcs, la canisette favorise la localisation des déjections canines et participe à conserver les parcs partagés propres.

Canisette sable et poteau

RECOMMANDATIONS EN TERMES DE GOUVERNANCE

Le principal défi en termes de gouvernance concerne la mise en place de mesures qui favorisent un changement de paradigme concernant l'approche à l'égard des parcs canins et la cohabitation humains/chiens en milieu urbain à Montréal.

Pour ce faire, nous recommandons à la Ville :

- De se doter d'une vision d'ensemble de l'état de situation et d'outils de planification (cartographie des AEC, évaluation de l'accès à une AEC pour les citoyens de chaque arrondissement, identification des sites potentiels à examiner, politique, cadre de référence, plan directeur, etc.);

- D'innover en réalisant des projets pilotes et en évaluant diverses formes de partenariat (entreprises privées, sociétés d'État, etc.);

- D'identifier des leviers financiers tant pour la Ville (prélèvement d'une somme à même les sommes prélevées pour les effractions et l'achat des médailles, subventions, etc.) que pour les arrondissements (programmes de soutien, programmes pour l'embauche et le partenariat (ex. : avec les Éco-Quartiers et/ou TANDEM par exemple), incitatifs financiers pour l'aménagement ou le réaménagement, etc.);

- D'assouplir la règlementation au besoin pour l'adapter aux besoins et à la stratégie déployée;

- D'améliorer la signalétique et l'affichage pour sensibiliser visuellement les usagers et les citoyens à l'égard des AEC et des autres formes d'espaces canins;

- D'élaborer un système de plaintes accessible, d'abord axé sur la prévention et la sensibilisation avant la sanction ou l'amende;

- D'embaucher des intervenants pivots spécialisés en comportement canin pour observer sur le terrain, sensibiliser les usagers, communiquer avec eux, les informer et jouer un rôle de médiation dans le cas de conflits et de courroie de transmission avec les services concernés de la Ville et des arrondissements;

- D'élaborer des outils de travail aux arrondissements (cahier des charges pour l'aménagement et l'entretien des AEC, liste de matériaux et de végétaux appropriés et durables demandant un entretien minimal, exemples d'aménagement possibles, formulaire de demande d'implantation d'une nouvelle AEC, formulaire de demande d'améliorations, etc.);

- De développer une stratégie de communication efficace à l'intention des usagers et des citoyens (site web et Facebook), campagne de sensibilisation annuelle, consultations publiques, etc.).

RECOMMANDATIONS EN TERMES D'AMÉNAGEMENT

L'objectif des recommandations a pour but d'augmenter les surfaces accessibles aux chiens à Montréal pour:

Les parcs à chien: recommandations pour les espaces publics autorisés aux chiens sans laisse clôturés

1 | Fixer des objectifs en termes de surfaces et d'accessibilité

- **En termes de surfaces destinées aux chiens**, par arrondissement et selon le nombre de la population.
- **En termes d'accessibilité** afin de proposer différents types de parcs à chien:
 - **des parcs de proximité**, faciles d'accès en milieu plus résidentiel, souvent des espaces plus petits au vu de la disponibilité
 -et **des parcs de destination** ,plus vastes dans des secteurs intégrés au paysage.

2 | S'installer dans le paysage existant

Intégrer les parcs à chiens à des séquences de paysage en ouvrant les aires existantes au paysage à proximité et en profitant de ce que le paysage offre naturellement, pour favoriser la promenade des maîtres et les activités des chiens à moindre coût.

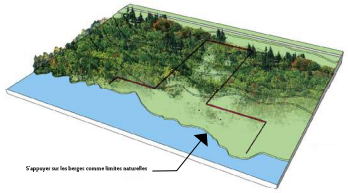

3 | S'intégrer au contexte urbain

Intégrer les parcs à chiens en continuité avec l'existant pour sensibiliser les citoyens à une cohabitation avec les chiens, garder une cohésion visuelle dans le traitement global de la ville.

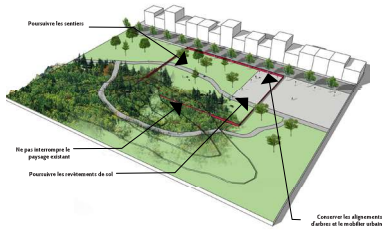

4 | Créer une entrée accueillante

Créer des sas d'entrée végétalisés en chicane pour éviter les comités d'accueil, améliorer la circulation et diminuer le stress du chien.

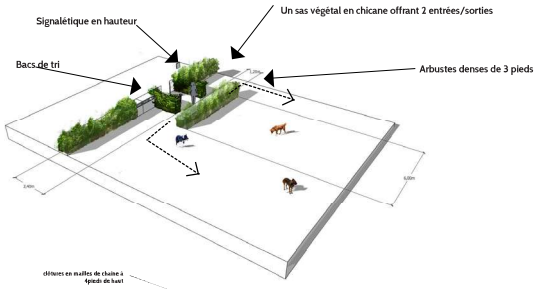

5 | Traiter les limites sans créer de rupture avec le contexte

En installant des clôtures basses: 4' de haut, maille de chaîne, transparente pour une meilleure immersion du chien et à moindre coût

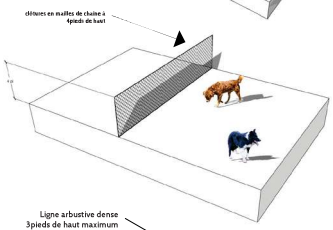

En créant une limite végétale basse: clôture de 3 pieds de haut doublée d'arbuste, pour diminuer l'aspect enclos.

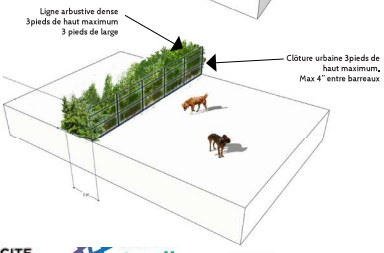

Utiliser la topographie pour réduire l'impact visuel des limites: une dépression plantée de 2'' de haut surmontée d'une assise de 2'' de haut, pour une limite invisible et intégrée en termes d'usage: assises et plantations à découvrir

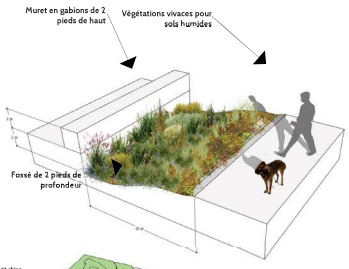

6 | Utiliser la topographie pour orchestrer les différents usages

Générer des parcours et des sous-espaces en utilisant les richesses du socle

7 | Recomposer un espace naturel pour favoriser l'appropriation

Générer un espace naturel qualitatif

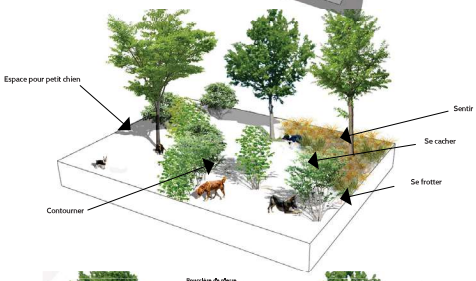

8 | Multiplier les revêtements de sol perméables

Mettre en place un sol majoritairement végétal ponctué de surfaces minérales adaptées aux usages des chiens

9 | Améliorer l'appropriation en installant du mobilier convivial

Intégrer des assises, des abris et des poubelles

10 | Améliorer le confort des chiens

Intégrer des abreuvoirs

11 | Favoriser le jeu et l'éducation

Intégrer des éléments naturels comme support de jeux

Les espaces mixtes: Recommandations pour de nouveaux espaces de cohabitation

1 | Ouvrir à la cohabitation des morceaux de territoires dans les grands parcs

Montréal est une ville très riche en espaces verts de grande surface.
C'est une ville idéale pour ouvrir à la mixité un secteur dans chaque grand parc. Supérieur à 2hectares.

2 | Intégrer des séquences de promenades

Ouvrir une séquence de promenade aux chiens sans laisse de plus 400ml, tout en signalant de manière claire les entrées et le sentier alternatif.

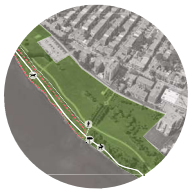

3 | Marquer les limites des espaces de cohabitation

S'appuyer sur les limites existantes du territoire pour délimiter un espace mixte, améliorer les accès, ne pas fermer les entrées, et signaler clairement l'espace mixte.

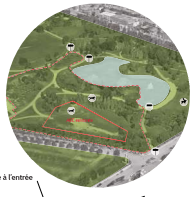

Installer une clôture urbaine de 3' de haut , laisser une entrée libre

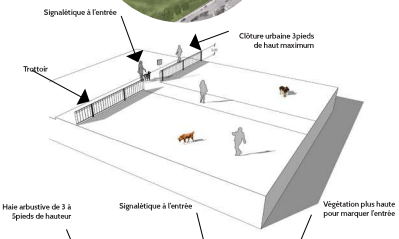

Installer des limites végétales denses

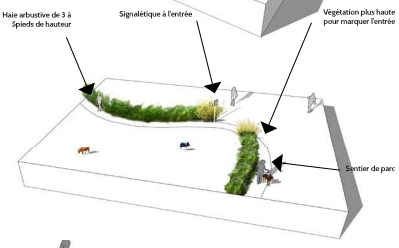

Intégrer des limites végétales sous forme de grands parterres

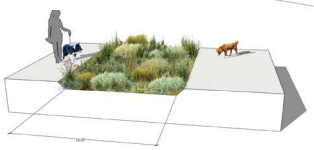

4 | Identitfier les espaces de cohabitation

Mise en place d'une signalétique uniforme pour délimiter l'espace mixte, signaler les entrées, donner les distances.

5 |Installer des équipements pour favoriser la mixité

Prévoir des canisettes aux entrées des aires mixtes, des poubelles et des abreuvoirs.

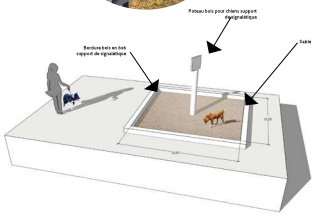

Des opportunités existantes dans la ville:Recommandations pour les espaces ouverts

Montréal regorge de grands espaces sous-utilisés qui peuvent être ouverts aux chiens

Exemples d'espaces pouvant servir à des zones ouvertes aux chiens

Comme les couloirs Hydro et les friches

Identifier les espaces ouverts

Rendre accessibles les espaces potentiels dans la ville de Montréal en répertoriant les sites sur une carte lisible et didactique.

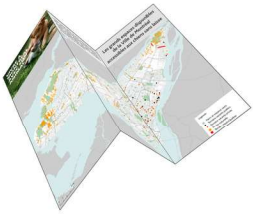

INTRODUCTION

Cette étude est le fruit de la collaboration de trois équipes de travail : Convercité, agence de valorisation urbaine, Castor et Pollux, agence de paysage et design urbain et Nadine Caron, spécialiste en comportement canin.

La première partie du document précise l'origine de la démarche, le contexte d'intervention et les objectifs de l'étude.
La seconde partie présente la définition de ce qu'est une aire d'exercice canin (AEC) en contexte montréalais et termes de règlementation, d'aménagement et de gouvernance. La question des besoins des chiens et des humains y est également abordée. Enfin, elle pose une réflexion sur la place du chien dans l'espace urbain, l'intégration des AEC en milieu urbain, la cohabitation sécuritaire des usages, la gouvernance et la communication.
Dans la troisième partie de ce document, nous présentons une synthèse de la caractérisation des 62 AEC visitées, un fichier Excel complet ayant été remis au Service de la concertation des arrondissements.
La quatrième partie du document fait état d'exemples inspirants en termes de gouvernance et d'aménagements de parcs canins. En termes d'aménagement, l'étude aborde les AEC fermées, les aires ouvertes et les espaces publics accessibles aux chiens.
Enfin, la dernière partie du document présente des recommandations en termes de gouvernance et en termes d'aménagement, pour les parcs à chiens, les espaces mixtes et les opportunités de créer de nouveaux types d'espaces où les chiens peuvent courir librement.

2.Mise en contexte

ORIGINE DE LA DÉMARCHE ET CONTEXTE D'INTERVENTION

À Montréal, le premier parc à chiens (aire d'exercice canin ou AEC) a été aménagé en 1993 dans le parc William-Bowie de l'Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, et ce afin de répondre aux demandes de propriétaires de chiens souhaitant pouvoir faire courir librement leurs animaux de compagnie. Depuis, d'autres AEC ont été aménagées sur l'ensemble du territoire montréalais, avec toutefois peu d'évolution dans leur conception et leur aménagement.

Malgré le fait qu'elles répondent toujours à un besoin, les AEC font souvent l'objet de plaintes des résidents riverains, tandis que les usagers déplorent l'état de détérioration des lieux et le manque d'équipements adaptés. Les propriétaires de chiens formulent également le souhait que d'autres lieux que les AEC puissent être utilisés pour les faire courir et jouer sans laisse.

Depuis août 2018, le Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (18-042) remplace l'ancien Règlement sur le contrôle des animaux (16-060), suspendant l'application des articles concernant les chiens de type Pitbull.

L'administration municipale souhaite adopter une nouvelle approche, basée sur la sensibilisation, l'éducation et la formation pour améliorer la sécurité et limiter les risques de conflits impliquant des chiens.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude vise les objectifs suivants :

- Améliorer la connaissance de l'état actuel des aires d'exercices canins sur le territoire de la Ville de Montréal;
- Répertorier et caractériser des modèles de gouvernance et d'aménagement inspirants en matière d'aires d'exercice canin;
- Formuler des recommandations à la Ville de Montréal en matière de gouvernance et d'aménagement d'AEC (aires fermées, aires ouvertes et espaces partagés).

Cette étude servira de guide de référence afin que la Ville de Montréal et ses 19 arrondissements soient mieux outillés pour concevoir l'aménagement, choisir les équipements, planifier les coûts, implanter, gérer et entretenir les aires d'exercices canins actuelles et futures.

3.La définition des AEC en contexte Montréalais

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Le concept d'aménagement des aires d'exercice canin (AEC) est né en Californie à la fin des années 70 et à Montréal, le premier parc à chien a été réalisé en 1993.

Le Règlement 18-042 sur l'encadrement des animaux domestiques de la Ville de Montréal définit une AEC comme étant: « un terrain clôturé désigné par des panneaux apposés par la Ville indiquant qu'il s'agit d'un endroit où il est possible de laisser les chiens en liberté sans laisse ».

À Montréal, on retrouve 62 AEC (incluant deux terrains de base-ball à vocation partagée à Anjou et l'aire non clôturée du parc Jeanne-Mance dans le Plateau-Royal-Royal) et le parc à chiens est le seul espace public où il est permis de laisser son chien en liberté.

UNE RÈGLEMENTATION TRÈS STRICTE

La section VIII du Règlement porte sur les aires d'exercice canin et spécifie que :

- Les aires d'exercice canin sont réservées aux chiens et la présence du gardien de l'animal est obligatoire. Dans une aire d'exercice canin, le gardien doit en tout temps surveiller son chien et être en mesure d'intervenir rapidement auprès de celui-ci en cas de besoin.
- Dans une aire d'exercice canin, il est interdit :
  - D'amener plus de 2 chiens à la fois;
  - De nourrir son chien;
  - D'utiliser une balle, un bâton ou tout autre objet dans le but d'exercer son chien lorsque le chien d'un autre gardien s'y trouve également;
  - D'amener un chien qui présente des symptômes de maladie ou, dans le cas d'une femelle, qui est en chaleur.

Par ailleurs, la règlementation dans les différents arrondissements est généralement la même :

- En tout temps, les portes du parc à chiens doivent demeurer fermées;
- Le gardien du chien doit garder son animal en laisse jusqu'à ce qu'il se trouve à l'intérieur du parc à chiens;
- Tout chien doit porter la médaille indiquant qu'un permis valide pour l'année en cours a été délivré;
- Il est grandement recommandé que tous les chiens qui fréquentent le parc à chiens soient vaccinés et qu'ils reçoivent les traitements antiparasitaires appropriés;
- Le gardien doit immédiatement ramasser les excréments de son chien et en disposer de manière hygiénique dans les poubelles à proximité ou à l'intérieur du parc à chiens;
- Le gardien doit surveiller et maîtriser son chien, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du parc à chiens;
- Il est interdit de nourrir son chien à l'intérieur du parc à chiens;
- Le gardien doit restreindre l'utilisation d'un jouet aux moments où il est seul avec son chien dans le parc à chiens, car, en présence d'autres chiens, le jouet peut engendrer de la compétition et des agressions;
- Le port du collier étrangleur est à proscrire dans les parcs à chiens;
- Les chiens dangereux ou malades ainsi que les femelles en chaleur sont interdits dans les parcs à chiens;
- Le parc à chiens n'est pas recommandé aux enfants de 12 ans et moins.

DES AMÉNAGEMENTS TOURNÉS VERS LA FONCTIONNALITÉ

On peut retrouver, selon les parcs à chiens, les aménagements et principaux équipements suivants :

- Espace entouré d'une clôture (dans tous les cas);
- Panneaux indiquant la règlementation (dans tous les cas);
- Surface de sol perméable;
- Présence d'ombre;
- SAS (passage clos muni de deux portes permettant de passer d'un milieu à un autre en maintenant ceux-ci isolés);
- Mécanisme de fermeture de porte automatique;
- Poubelle(s);
- Banc(s) ou table(s) à pique-nique;
- Boîte(s) à outils (pelles);
- Abreuvoir pour chiens;
- Abreuvoir public;
- Éclairage;
- Jeux pour chiens de type parcours;
- Sacs pour déjections;
- Séparation pour les petits et gros chiens;
- Abris contre la pluie; etc.

UNE GOUVERNANCE COMPLEXE

La formation d'une association de bénévoles propriétaires de chiens est en théorie un prérequis pour la réalisation d'une AEC, ce qui n'est actuellement plus le cas dans les faits. Le rôle de ce type d'association est de faire la promotion de l'application de la règlementation, une utilisation rationnelle du site, le maintien de la propreté demeure une condition à la mise sur pied d'une AEC.

Par ailleurs, ces parcs sont sous la responsabilité des arrondissements et le partage des responsabilités varie d'un arrondissement à l'autre. Les lieux, les horaires ainsi que les conditions d'aménagement d'une AEC sont définis par chacun des arrondissements.

UNE PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE LORS DE LA CONSULTATION CITOYENNE DE 2017

Un exercice de consultation citoyenne mené par la Ville de Montréal en 2017 indique que les AEC de Montréal sont hautement fréquentées par certains, mais méconnues par plusieurs citoyens.

- Ceux qui fréquentent ces lieux le font pour permettre à leur chien de bouger et de socialiser.
- Les propriétaires de chiens qui choisissent de ne pas y aller allèguent que ces espaces sont plus ou moins adaptés aux besoins de leur animal ou disent craindre la prolifération de maladies ou d'agressions de la part de certains chiens.
- Plusieurs souhaiteraient que des améliorations soient apportées aux AEC, notamment en matière d'aménagement, d'entretien et de surveillance des lieux.
- Les propriétaires de chiens ont aussi exprimé leur souhait de voir augmenter le nombre de parcs à chiens de façon à en avoir un à proximité de leur domicile.
- Afin de favoriser un équilibre, de nombreux citoyens ont aussi suggéré que des espaces autres que les parcs à chiens deviennent un endroit où les chiens pourraient courir librement à certaines heures précises. Cette proposition fait consensus chez les propriétaires de chiens, mais une minorité admettent toutefois qu'ils craindraient pour leur sécurité et celle de leur(s) chien(s) si les chiens pouvaient circuler sans laisse dans les parcs.

LES BESOINS DES CHIENS ET DE LEURS PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN AU CŒUR DE LA RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GOUVERNANCE DES AEC

Les besoins des chiens [1]

Encourager l'utilisation et diversifier les typologies des espaces destinés aux chiens et à leurs propriétaires permet de renforcer le bien-être de l'animal en répondant entre autres à ses besoins de socialisation et de dépense énergétique et ainsi avoir un impact positif direct sur les comportements de ceux-ci. Il est possible de croire qu'un impact positif réduisant certains problèmes de comportement réduit les risques d'euthanasie et d'abandon, mais réduit aussi le stress et les tensions des propriétaires de chiens ou de ceux qui les côtoient.

Les besoins sociaux

Le chien est un animal social. Il a besoin d'interagir, quotidiennement et de façon positive avec son espèce, mais aussi avec les humains et cela dès son plus jeune âge. Pour le chien, développer les aptitudes sociales (codes sociaux) interspécifiques ou intra spécifiques sont un atout important pour éviter les conflits. Avoir une activité agréable avec son gardien est aussi un besoin.

Les besoins de stimulations et d'activités

Les chiens ont besoin d'activités locomotrices, intellectuelles et vocales (exploration olfactive, mastication, course, marche, aboiements). Ils ont aussi besoin d'exprimer, dans un contexte de jeu, certains comportements génétiquement programmés comme les séquences de prédation.

Ils ont aussi besoin de liberté, de pouvoir explorer et interagir librement (sans laisse) afin d'augmenter leur autonomie, leur capacité de réflexion et leur confiance.

Le besoin de sécurité

Les chiens ont besoin de se sentir en sécurité dans leur environnement, tant au niveau physique que psychique, en diminuant le sentiment de vulnérabilité ou de menace présent (ou non) dans leur environnement immédiat et en considérant leur besoin de lieux pour se mettre à l'abri, fuir, gérer leur température corporelle, boire, etc.

1 Il existe une grande variabilité dans les besoins en fonction de chaque individu.

Les besoins des humains

Les besoins sociaux

Les usagers d'AEC ont besoin de socialiser avec des pairs et d'interagir avec les chiens présents, de développer un esprit de communauté.

Les besoins connexes

Les propriétaires de chien(s) ont besoin de pouvoir pratiquer une activité avec leur(s) chien(s) en plein air et à certains moments en toute liberté (sans laisse).

Ils ont besoin d'un certain niveau de confort pour profiter du moment avec leur(s) chien(s) dans un espace agréable.

Le besoin de sécurité

Les humains ont besoin de se sentir en sécurité de même que leur(s) chien(s), le cas échéant, principalement en évitant les conflits et/ou morsures.

ENJEUX ET DÉFIS DES AEC EN CONTEXTE MONTRÉALAIS

Quelle place donner au chien dans l'espace urbain?

L'occupation des espaces urbains par le chien est actuellement limitée, surtout dans certains secteurs de la ville où il y a peu d'AEC (chiens libres à l'intérieur des AEC, sur les trottoirs en laisse, dans les cours arrière de certains propriétaires).

Pourrions-nous envisager utiliser d'autres lieux pour faire courir librement les chiens (corridors de biodiversité, friches industrielles, espaces résiduels)?

Pourrions-nous imaginer des parcours qui prolongent les possibilités de promenades avec son chien à l'extérieur d'une AEC?

Comment bien intégrer une AEC dans un milieu urbain?

Bien que de moins en moins d'AEC se réalisent dans des secteurs résidentiels, pour les riverains des AEC, c'est souvent un lieu de nuisances, un lieu peu invitant.

Tant pour les chiens que pour les humains, un minimum de confort doit être offert dans une AEC pour qu'elle soit attrayante ; la présence d'abris, de bancs, de tables, d'eau, d'ombrage, de zones d'ensoleillement, de végétation, etc., participe à ce confort.

La qualité paysagère, l'harmonisation avec le contexte d'implantation, et la conception de lieux attrayants doivent être repensées dans une perspective plus globale pour améliorer l'esthétique des AEC.

L'entretien des AEC pose un défi et en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités des intervenants de la ville et des usagers à cet égard, celui-ci devrait être facilité par l'utilisation de matériaux, de végétaux et de techniques ou technologies favorisant le développement durable (récupération des eaux de pluie, développement de lieux alternatifs aux AEC, etc.).

Aire ouverte /aire fermée, comment envisager une cohabitation sécuritaire?

Certains chiens plus réactifs ne peuvent pas fréquenter une AEC et certains propriétaires de chiens ne sont pas à l'aise dans une AEC.

L'éducation des chiens, et l'éducation/la sensibilisation des propriétaires et de la population en général est un enjeu important à considérer en contexte montréalais, où la peur s'est installée au cours des dernières années, à la suite de malheureux incidents impliquant des chiens.

Quelle gouvernance pour une meilleure gestion?

La gouvernance/gestion est actuellement compliquée et pose des problèmes relativement à l'entretien et à l'application de la règlementation.

Pour une meilleure adéquation entre la règlementation et l'attitude observée, il y a un besoin d'adaptation et d'une application judicieuse de la règlementation.

Par exemple, il est actuellement interdit de nourrir son chien dans une AEC. Or pour permettre l'entraînement des chiens et la modification de certains comportements, il serait pertinent d'admettre (sous certaines conditions) la récompense alimentaire.

On constate la présence de groupes Facebook dans le cas de plusieurs AEC en appui aux comités de citoyens usagers d'AEC ou en remplacement de ceux-ci. Comment intégrer les réseaux sociaux aux outils de gestion des AEC?

Communication

L'utilisation du terme AEC est peu connue et le terme parcs à chiens a pour certains une connotation négative; il y a lieu de changer un peu la perception des gens par des activités de communication visant l'éducation, la sensibilisation et la mise en valeur de bonnes pratiques.

4.Caractérisation des AEC de la ville de Montréal

L'équipe de Convercité a recensé 62 AEC sur le territoire de la Ville de Montréal, chaque arrondissement étant doté d'entre une et sept AEC. Un fichier Excel a été transmis au Service de la concertation des arrondissements de la Ville de Montréal, pour la caractérisation des différentes AEC, classées par arrondissement. Une photographie aérienne, décrivant l'emplacement du site, ainsi que des photos des lieux, sont associées aux différentes AEC

LISTE DES AEC RECENSÉES POUR CHAQUE ARRONDISSEMENT

Voici la liste des AEC recensées pour chaque arrondissement :

Ahuntsic-Cartierville

Parc Ahuntsic
Parc du Sault-au-Récollet
Parc Saint-Benoît

Anjou

Parc Lucie-Bruneau
Parc Peterborough
Parc Roger-Rousseau

Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Parc de la Confédération
Parc Notre-Dame-de-Grâce
Parc Trenholme
Parc Place de Darlington
Parc William-Bowie

Lachine

AEC de l'arrondissement de Lachine
Parc Roger-Richer

LaSalle

Parc canin Frédéric-Mackenzie
Parc Lacharité
Parc Leroux

Le Plateau-Mont-Royal

Parc Baldwin
Parc Jeanne-Mance
Parc La Fontaine
Parc Sir-Wilfrid-Laurier

Le Sud-Ouest

La bande Saint-Antoine
Parc Angrignon
Parc Gallery
Parc Ignace-Bourget

Saint-Patrick//parc Campbell-Ouest
Parc Le Ber
Parc Louis-Cyr

L'Ile-Bizard-Sainte-Geneviève

Parc canin

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Parc Wolfred-Nelson
Parc de la Bruere
Parc Félix-Leclerc
Parc Lalancette
Parc Liebert

Montréal-Nord

Parc Gouin
Parc Pilon

Outremont

Parc canin d'Outremont

Dollard-des-Ormeaux (pas un arrondissement de la Ville)

Parc du Centenaire

Pierrefonds-Roxboro

Parc Brook
Parc Grier

Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

Parc de l'école secondaire Pointe-aux-Trembles
Parc Pasquale-Gattuso

Rosemont – La Petite Patrie

Parc Beaubien
Parc Pélican
Parc de la Louisiane
Aire informelle Marmier/Casgrain
Parc Lafond
Parc Père-Marquette

Saint-Laurent

Parc Cousineau
Parc du Bois-Franc
Parc Gohier
Parc Guillaume-Bruneau
Parc Marcel-Laurin
Parc Philippe-Laheurte

Saint-Léonard

Parc canin Saint-Léonard 1
Parc canin Saint-Léonard 2

Verdun

Parc à chiens Place de la Fontaine (ile des-sœurs)
Parc Champion
Ville-Marie
Parc canin Duke-Brennan
Parc des Royaux
Parc Percy-Walter

Villeray-Saint-Michel-parc-Extension

Parc Jarry
Parc Villeray

LA GRILLE DE CARACTÉRISATION

La grille de caractérisation utilisée par l'équipe terrain comportait des informations générales (nom, localisation, contexte d'implantation, superficie, etc.), des observations par rapport à l'aménagement paysager de l'aire (végétation, revêtement du sol, topographie, possibilités de parcours et niveau d'ensoleillement), des observations relatives à l'accessibilité du site (selon le mode de transport, en lien avec la position de l'entrée de l'AEC, description des clôtures, du SAS, etc.), ainsi que des observations relatives aux équipements (poubelles, panneaux d'affichage, abreuvoirs pour chiens et pour humains, présence d'abris, etc.). Enfin, une section réservée aux commentaires permettait à l'équipe terrain d'apprécier l'espace lorsque certains éléments n'avaient pas leur place dans la grille de caractérisation.
Parmi les faits saillants de cette caractérisation :

Chaque arrondissement possède des aménagements distincts et les caractéristiques des différentes AEC d'un même arrondissement varient entre elles.

Grille type de caractérisation

Informations générales

- Arrondissement
- Nom du parc
- Localisation
  - Contexte d'implantation (description de la typologie de l'espace alentour)
  - Contexte urbain (ex: donne sur une artère importante, sur une rue locale…)
  - Contexte paysager (parcs, berges, délaissés urbains, voie ferrée…)
- Proximité d'un espace naturel (berges) ou d'un tiers paysage (ex: friche). Si oui, le décire
- Date de début des activités
- Superficie
- Forme de l'aire (carrée, couloir…)

Aménagement paysager de l'aire

- Présence de végétation (arbre/arbutes/herbacé/ quantité)
- Revêtement du sol
- Topographie du terrain
  - Possibilité de parcours pour les chiens (obstacles naturels vs espace uniforme)
- Niveau d'ensoleillement (couvert, dégagé, ombre de bâti, etc.)

Accessibilité

- Accessibilité
  - Accessibilité en automobile
  - Accessibilité en transport actif
  - Accessibilité en transport en commun
- Positionnement de l'entrée
- Clôture
  - Type de clôture (mailles de chaînes, bois, barreaux, etc.)
  - Hauteur de la clôture
  - SAS (passage clos muni de deux portes permettant de passer d'un milieu a un autre en maintenant ceux-ci isoles) (oui ou non décrire leur état)
  - Mécanisme de fermeture de porte automatique (oui ou non)

Équipements

- État du (des) panneau(x) indiquant la règlementation
- Poubelle(s) (oui ou non et décrire au besoin)
- Éclairage (présence de lampadaires)
- Séparation pour les petits et gros chiens (oui ou non)
- Jeux pour chiens de type parcours (oui ou non et décrire)
- Abri(s) construits contre la pluie (oui ou non et décrire au besoin)
- Banc(s) ou table(s) de pique-nique (oui ou non et décrire au besoin)
- Boite(s) a outils (pelles) (oui ou non et décrire au besoin)
- Abreuvoir pour chien (oui ou non et décrire au besoin)
- Abreuvoir public (oui ou non et décrire au besoin)
- Présence de toilettes publiques à proximité (oui ou non)
- Appréciation de l'espace (espace engageant, agréable…)
- Autre(s) commentaire(s)
- Groupe facebook

SUPERFICIE DES AEC

Parmi les AEC les plus vastes, mentionnons le parc canin d'Outremont, le parc Percy-Walter, le parc Lafontaine, le parc Angrignon le parc Saint-Benoît, le parc Ignace-Bourget, le parc Père-Marquette, le parc Jarry et le parc Champion. Elles permettent d'accueillir plusieurs usagers à la fois.

Parc Lafontaine

Les petites AEC donnent l'impression d'un enclos refermé sur lui-même et on peut supposer qu'un ou deux usagers au maximum peuvent fréquenter l'AEC. Les parcs canins Saint-Léonard 1 et William-Bowie illustrent ce phénomène.

Saint-Léonard 1

William-Bowie

CONTEXTE D'IMPLANTATION

Certaines AEC sont plus difficiles d'accès parce qu'elles sont isolées et à côté d'une rue achalandée (ex. Bande Saint-Antoine, parc Wolfred-Nelson). D'autres AEC sont situées trop près de résidences, augmentant le risque de plaintes de résidents (parc Lacharité). Dans certains cas, l'AEC est peu visible et isolée et il peut être difficile de s'y rendre à pied (parc de l'école secondaire Pointe-aux-Trembles). Enfin, des AEC sont localisées dans un milieu trop bruyant à cause de la présence d'autoroutes (parc Roger-Richer, bande Saint-Antoine et parc Saint-Patrick, ancien parc Campbell-Ouest) ou situés en zone commerciale (AEC de l'Arrondissement de Lachine et parc Saint-Léonard 2).

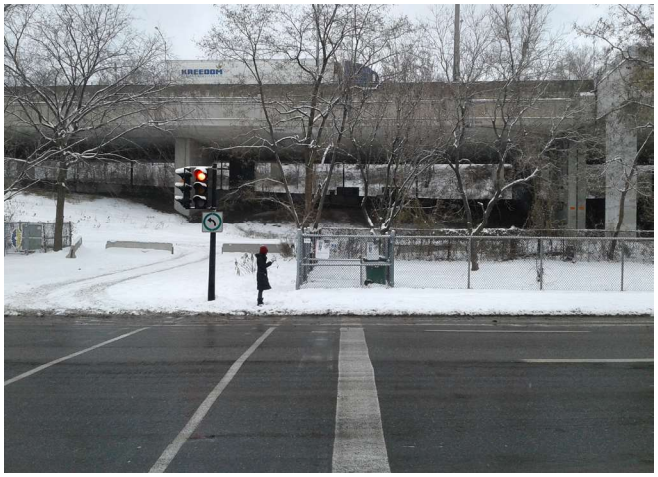

Bande Saint-Antoine

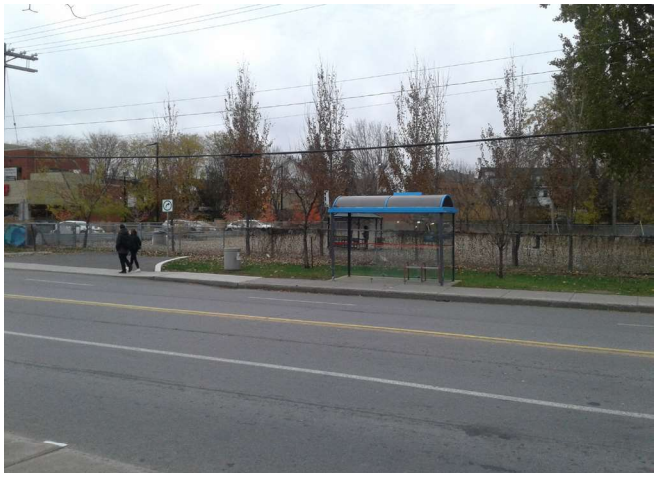

AEC de Lachine

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Par ailleurs, certains lieux sont accessibles, tout en étant à une distance raisonnable des lieux de résidence, et profitent d'éléments intéressants du secteur (berges du parc Gouin, espace résiduel en bordure de l'AEC d'Outremont, AEC Duke-Brennan, bien intégrée dans un terre-plein du centre-ville).
Dans certains cas, les AEC utilisent des éléments naturels et semblent mieux s'intégrer au parc ou au secteur où elles sont établies (parc Pélican, parc à chiens Place de la Fontaine, parc de la Confédération, parc Trenholme, parc Lafontaine, parc Baldwin).

Parc Pélican

Certaines AEC bénéficient d'un couvert végétal intéressant avec de grands arbres matures bien intégrés à l'intérieur de l'aire ou à son pourtour (AEC Outremont, Trenholme, de la Confédération, Champion, Gallery, Duke-Brennan, Liebert, etc.).

Parc de la confédération

D'autres ont de grands espaces dégagés avec une végétation présente à distance du contexte d'implantation (Ignace-Bourget). Certaines aires bénéficient d'une végétation ornementale intéressante qui embellit l'espace avec l'intégration de vigne ou de plante grimpante dans les clôtures (Saint-Léonard 2, Leroux et Lacharité). Lorsque la végétation est présente dans l'AEC, les arbres sont parfois protégés par une ceinture de bois ou en pot; autrement, ils sont protégés avec des grillages ou des cylindres en plastique (Roger-Rousseau, AEC de LaSalle).

Parc Leroux.

ÉQUIPEMENTS

Bien que les panneaux affichant la règlementation soient généralement présents, leur état varie d'une AEC à l'autre.

La majorité des AEC possèdent deux entrées avec SAS et ont en général des fermetures standard, à l'exception des AEC de Rosemont – La Petite-Patrie, qui disposent de fermetures automatiques.

La hauteur des clôtures varie de 3 à 12 pieds et celles-ci sont généralement en mailles, sinon de style Oasis (barreaux noirs). Elles sont parfois doublées d'arbustes, de buissons ou de plantes grimpantes.

Plusieurs AEC possèdent du mobilier urbain tandis que d'autres n'en sont pas dotées, ce qui les rend moins invitantes.

Certaines AEC ont des sections pour séparer les petits chiens des plus gros (Place de la Fontaine, Ignace-Bourget, Liebert, Gallery).

Les AEC de Rosemont possèdent leur signature avec des fontaines bleues dédiées à la fois aux chiens et aux humains que l'on peut apercevoir à distance. Par ailleurs, d'autres AEC sont dotées de robinets avec un tuyau ou une piscine (Champion, Saint-Benoît, Gallery, Louis-Cyr et Hochelaga).

Les poubelles des AEC de LaSalle ont un design particulier, tandis que le mobilier urbain des AEC de Saint-Laurent a aussi un design qui les démarque des autres AEC.

Les abris ne sont pas présents dans toutes les AEC. Ces abris sont parfois des anciens abribus de la Ville (Champion) des gazebo (AEC de Lachine, Louis-Cyr, Le Ber, Gallery, Angrignon) ou des abris construits (Sault-au-Récollets, Liébert, De la Bruere).

Des aménagements spécialement conçus pour les chiens sont présents dans certaines AEC (CDN-NDG, Rosemont-La Petite-Patrie, de la Bruere, Angrignon, Lachine et Pasquale-Gattuso).

MANIFESTATIONS D'IMPLICATION CITOYENNE

L'implication des citoyens-utilisateurs d'AEC est remarquable dans certains parcs, avec la présence de pelles, de chaises, de sacs accrochés aux clôtures, etc. (Notre-Dame-de-Grâce, Sault-aux-Récollets, Percy-Walter, Saint-Benoît, de la Bruère et parc Champion).

Parc de la bruère

Parc Saint-Benoît

Parc Notre-Dame-de-Grâce

5.Exemples inspirants en termes de gouvernance

5.1. La situation actuelle à Montréal

Le nombre de chiens sur le territoire de la Ville de Montréal est estimé à environ 150 000 pour une population d'un peu plus d'un million sept cent mille personnes (1 704 694 selon le Recensement de Statistique Canada de 2016).

Rappelons que la responsabilité des AEC relève uniquement des arrondissements en termes d'aménagement et d'entretien, ceux-ci devant agir en conformité avec la règlementation de la Ville sur l'encadrement des animaux domestiques. Ainsi, de grandes différences existent entre les arrondissements montréalais relativement à la gestion et à l'entretien de leurs AEC respectives.
Tous les arrondissements de la Ville de Montréal exigent un permis annuel pour les chiens. Au moment d'enregistrer son animal, il est important d'avoir avec soi la preuve de sa stérilisation et, le cas échéant, le numéro de sa micropuce. L'animal est alors inscrit dans les registres des animaux de compagnie de la Ville et une médaille d'identité est délivrée. Le port de la médaille est obligatoire pour tous les chiens. Les propriétaires qui ne respectent pas cette exigence feront face à une amende minimale de 300$ en cas de contrôle. La stérilisation et le micropuçage de tous les chiens seront exigés à Montréal à partir du 1er janvier 2020.

Certaines AEC ont des comités d'usagers avec lesquels les arrondissements correspondent de différentes manières et qui collaborent plus ou moins à l'entretien et à la gestion de ces AEC. Ce n'est plus une obligation dans les faits, et certains arrondissements trouvent plus facile de gérer la situation lorsqu'il n'y a pas de comité d'usagers. En contrepartie, les communications avec les usagers se font différemment d'un arrondissement à l'autre et selon les AEC; d'après des responsables d'arrondissements consultés, plusieurs avouent qu'ils arrivent difficilement à rejoindre les usagers.

En termes de surveillance et de contrôle, la Patrouille canine de la Ville de Montréal déploie entre 5 et 10 patrouilleurs sur le terrain (selon la saison) et ceux-ci sont en charge de sensibiliser les citoyens par rapport à la règlementation et à l'application de la règlementation, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). De plus, 6 agents de prévention font le suivi des plaintes contre les chiens agressifs et les morsures.

De leur côté, interrogés sur la gestion de leurs AEC, plusieurs arrondissements ont soulevé des faiblesses en lien avec la gouvernance des AEC en territoire montréalais, soit :

- Aucun cahier de gestion Ville/Arrondissement en place afin d'encadrer ce qui peut être autorisé (ou fourni) comme aménagement, la quantité et la nature du mobilier à fournir, des informations sur le revêtement du sol, etc.
- La gestion des AEC n'est pas réellement un dossier de sport et loisir ni un dossier parc. Ce qui fait que le dossier n'est pas pris en charge par une division dont c'est la mission première. Pour plusieurs arrondissements, il s'agit d'une véritable « patate chaude » dont personne ne veut s'occuper réellement.
- Il y a un manque de présence municipale sur le terrain.
- Il y a un manque de suivi auprès des usagers de plusieurs AEC.
- Toutes les AEC sont à réaménager en partie ou en totalité; et les arrondissements manquent de ressources budgétaires pour avoir des aménagements optimaux.

5.2. Calgary

Avec une population estimée à environ 1,2 million de personnes, la Ville de Calgary dispose de 150 espaces sans-laisse pour les chiens et leurs maîtres et ces espaces sont multi-usages.

En 2011, la Ville de Calgary s'est dotée d'un plan de gestion des aires sans laisse (Off-leash Area Management Plan – OLAMP) dont les recommandations portent sur la gestion stratégique des espaces sans laisse, l'amélioration des installations, la participation de la communauté, l'éducation et l'application et enfin, la communication.

Ces recommandations comportaient notamment les suivantes :

- Faire l'inventaire des zones sans laisse;
- Se doter de lignes directrices, de procédures et d'un cadre d'engagement des parties prenantes;
- Inclure la gestion des parcs sans laisse dans le système d'information du Service des parcs;
- Améliorer la situation des parcs existants;
- Accroître les opportunités d'ajouter des zones sans laisse dans des nouveaux sites;
- Améliorer les zones sans laisse existantes en faisant la promotion de programmes existants (contrats d'entretien, programme de commandites, contrats de location ou d'exploitation par des OBNL sur des terres appartenant à la Ville et pouvant être sécurisés, etc.);
- Mener une campagne annuelle pour favoriser des comportements responsables et écologiquement viables;
- Donner des informations détaillées sur la localisation et les équipements des zones sans laisse sur le site web de la Ville;
- Améliorer le site web des zones sans laisse et travailler avec le 311 pour les demandes de citoyens pour des zones sans laisse.

Les espaces sans laisse (Off-leash areas ou OLAs) sont regroupés en trois catégories :

- Parcs de voisinage (Neighbourhood OLAs) : Parcs dont la superficie est inférieure à 4,3 hectares et accessibles à distance de marche (800 mètres);
- Parcs de quartier (Community Cluster OLAs) : Parcs dont la superficie est supérieure à 4,3 hectares et inférieure à 19,9 hectares, situés à une distance de 8 minutes en voiture des résidences des propriétaires de chiens qu'ils ciblent;
- Parcs régionaux (Regional OLAs) : Parcs dont la superficie est supérieure à 19,9 hectares, situés à une distance de 20 minutes en voiture des résidences des propriétaires de chiens qu'ils ciblent.

L'entretien et la gestion des parcs à chiens se fait par le Service des parcs de la municipalité. Son rôle est d'élaborer et de mettre en œuvre des principes de gestion, des pratiques et des processus pour l'aménagement et l'entretien des espaces sans laisse et de voir comment les différentes parties prenantes peuvent participer en ce qui concerne le choix, la conception, l'exploitation et l'entretien de ces sites. Par ailleurs, selon le territoire ciblé, des consultations publiques peuvent précéder l'aménagement de nouveaux parcs.
Le Service du contrôle animalier est responsable de l'application du règlement sur la propriété des animaux et de celui sur les parcs et sentiers de Calgary en ce qui a trait aux comportements des propriétaires de chiens et de leurs animaux.

Le Service des parcs, en collaboration avec le Service du contrôle animalier, s'occupe de réaliser des activités pour faire la promotion de comportements responsables et respectueux de l'environnement en plus de mettre en œuvre une stratégie visant l'éducation des citoyens et des propriétaires de chiens. Un projet pilote d'ambassadeurs de zones sans laisse (Off-Leash Ambassador Program) a débuté dans deux quadrants de la ville. Il vise à recruter des bénévoles pour éduquer les citoyens sur leurs responsabilités en tant que propriétaires d'animaux de compagnie et pour assurer la sécurité dans les zones sans laisse. Pour y participer, les gens peuvent s'inscrire en ligne. Le projet sera étendu à l'ensemble de la ville.

5.3. Vancouver

Avec une population d'environ 630 000 personnes (selon le recensement de 2016 de Statistique Canada) et avec la croissance de sa population, il devient de plus en plus important d'équilibrer les usages des parcs et espaces publics pour répondre à l'ensemble des besoins.
La Ville de Vancouver compte 36 zones sans laisse et c'est le Service des parcs et des loisirs de la Ville qui est responsable de la gestion et de l'entretien des parcs, incluant les zones sans laisse.
En 2017 Vancouver a adopté une stratégie Citoyens, Parcs et Chiens (People, Parks ans dog Strategy) pour créer des espaces sécuritaires et invitants pour les citoyens avec et sans chiens. Cette stratégie, qui a mis à contribution diverses parties prenantes depuis une dizaine d'années, vise à se doter de nouveaux parcs bien planifiés et bien conçus pour accommoder les utilisateurs de parcs avec ou sans chiens et pour minimiser les risques de conflits ou de morsures.
Des recommandations ont été formulées en termes d'accessibilité, de design, d'intendance et d'application de la règlementation.

Recommandations en termes d'accessibilité

- Classer les zones sans laisse en deux catégories : voisinage et destination;
- Donner accès aux zones de voisinage à 15 minutes de marche de sa résidence;
- Donner accès à des zones de destination à 35 minutes de marche (ou à courte distance en voiture) de sa résidence;
- Aménager de nouvelles zones sans laisse en priorité dans les zones mal desservies et densément peuplées;
- Améliorer l'accès aux zones sans laisse en diminuant les restrictions de temps d'utilisation des lieux lorsque possible;

Recommandations en termes de design

- Offrir une variété d'aires pour chiens sans laisse;
- Offrir des espaces et des aménagements des aires sans laisse plus attirantes et universellement accessibles;
- Concevoir des espaces sans laisse avec un revêtement durable et approprié;
- Concevoir des espaces sans laisse visant à minimiser leur impact environnemental;
- Localiser les zones sans laisse adjacentes à des usages compatibles et atténuer les nuisances lorsque les zones adjacentes sont moins compatibles;
- Restreindre l'activité canine dans certains parcs;
- Délimiter clairement les zones sans laisse et donner les distances à respecter lorsque nécessaire;
- Évaluer les fonctionnalités des sites existantes et les usages adjacents des zones sans laisse pour déterminer les bons outils pour délimiter les différentes aires;
- S'assurer que la signalisation de la zone sans laisse est concise, claire et cohérente;
- Promouvoir les initiatives pour gérer efficacement les déjections des chiens.

Recommandations en termes d'intendance

- Clarifier le rôle des résidents dans la gestion des zones sans laisse;
- Impliquer les résidents dans l'aménagement, les modifications ou l'élimination des zones sans laisse;
- Établir un code de conduite pour les humains et les chiens dans les zones sans laisse;
- Développer des consignes pour la maintenance, la surveillance et l'évaluation des zones sans laisse;
- Promouvoir des initiatives éducatives pour améliorer la sécurité et assurer le succès des zones sans laisse;
- Évaluer les possibilités de partenariat et de financement pour soutenir les zones sans laisse;

Recommandations en ce qui a trait à l'application de la règlementation

- Augmenter le taux de conformité des permis pour chiens;
- Assurer la cohérence, la force exécutoire et la pertinence des règlements pour les chiens dans les parcs;
- Envisager d'accroître les ressources et les pouvoirs d'exécution;
- Travailler avec les employés de la Ville de Vancouver pour développer des ressources éducationnelles pour améliorer les connaissances du public de la règlementation sur les permis;
- Développer des exigences spécifiques pour les personnes ayant des activités commerciales de dressage ou d'accompagnement de chiens.

5.4. Toronto

La métropole canadienne compte environ 2,8 millions de personnes et 230 000 chiens. Elle offre plus d'une soixantaine de zones sans laisse pour les chiens
Le Service des parcs assure la gestion et l'entretien des parcs et évalue les nouvelles demandes. Il travaille en collaboration avec les Services animaliers de Toronto.
Les agents de police, les agents spéciaux, les agents de premières nations, les membres auxiliaires d'un corps de police, les agents municipaux d'exécution de la loi ainsi que les inspecteurs et les agents visés par la Loi sur ls Société de protection des animaux de l'Ontario sont tous désignés comme agents de la paix aux fins de l'exécution de la Loi.
La Ville de Toronto gère les plaintes à l'égard des animaux domestiques et s'occupe de faire un suivi sur la règlementation afférente. Ainsi elle possède une ligne d'urgence. Elle indique également sur son site Internet la façon de faire rapport de morsures ou d'attaques de chiens et de plaintes à l'égard de chiens trop bruyants.

Les parcs de moins de 2 hectares sont clôturés et ceux qui dépassent cette taille peuvent ou non être clôturées.
Il y a actuellement un projet pilote de compostage des excréments canins en cours dans 20 parcs canins de la municipalité.

Humber Bay Park West

5.5. Portland

La population de la ville de Portland s'élevait à environ 640 000 personnes en 2016 et compte actuellement environ 35 parcs canins. Ville amie des chiens, on y retrouve quantité d'hôtels et de restaurants où ils sont les bienvenus.
Afin que ces parcs soient agréables pour tous, le Service des parcs et des loisirs de Portland prône l'éducation, l'application de la règlementation et l'amélioration constante des zones sans laisse.

Le Service des parcs et des loisirs de la Ville est responsable de la gestion des parcs canins et de l'application des règlements via les Park Rangers. Les Park Rangers agissent également comme des ambassadeurs auprès des utilisateurs des parcs canins pour favoriser un environnement sain et sécuritaire.
Lors d'une première violation des règlements, l'usager recevra un avis écrit sur les directives à suivre. Le Park Ranger prendra l'information sur le maître et le chien et expliquera le processus d'appel en cas de contestation. Pour le second avis et les suivants, le Ranger expliquera à l'usager la nature de l'infraction, l'amende à payer et le processus d'appel. L'usager recevra une amende par la poste.
En outre, le superviseur des Park Rangers gère la situation au jour-le-jour et dépose un rapport d'activités quotidiennes, ce qui facilite le contrôle de ces espaces de manière régulière.
En ce qui a trait à la maintenance, les citoyens disposent d'une ligne d'information et de ParkScan en ligne.
Le Comité de Multnomah des fourrières, régulièrement en contact avec les Park Rangers fait le suivi des blessures causées par des animaux de compagnie.

6.Exemples inspirants en termes d'aménagement

6.1. Enjeux soulevés par la caractérisation

UNE CARACTÉRISATION À L'ORIGINE DE 7 CRITÈRES D'ANALYSE

	CONSTATS	ENJEUX
INTÉGRATION URBAINE	• Aires barrées, parfois payantes • Revêtement minéral	Affirmer les AEC comme espaces publics Organiser des continuités avec les espaces adjacents
SÉQUENCE DE PAYSAGE	• Espaces mixtes • Situation en bord de fleuve	Diversifier les usages Intégrer les AEC dans les séquences de promenade Profiter des paysages en place
OPPORTUNITÉ	• Espaces urbains délaissés détournés (équipements sportifs, friches, etc.)	Trouver des opportunités d'espaces délaissés à convertir en AEC
COHABITATION	• Parcs accessibles aux chiens sans laisse sur certaines plages horaires	Offrir davantage de surfaces de cohabitation entre Hommes et chiens sans laisse
CONFORT CHIENS/HOMMES	• Mobiliers hauts servant d'obstacles et d'assises • Strates arborées uniquement • Sas d'entrée	Générer des parcours en hauteur en évitant les conflits d'usages Diversifier la stratégie végétale Générer des parcours au sol Écarter les comités d'accueil des entrées
IDENTITÉ	• Existence d'une typologie «AEC» (à la forme on reconnait la fonction, aires très similaires)	Adapter la forme des AEC au contexte en place Encourager la mise en place d'une communauté d'utilisateurs
BIODIVERSITÉ	• Protections d'arbres anti-urine	Réduire la densité des AEC pour laisser place à la végétation spontanée

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Les catégories d'exemples

Pourquoi une revue d'exemples ? Parce qu'après avoir défini les enjeux et les défis rencontrés en contexte montréalais, il est inspirant de voir comment ces mêmes thèmes sont abordés de façon innovante ailleurs.

La revue d'exemples pour les aménagements sert donc de recueil de précédents comparables au contexte montréalais ou innovants. Elle montre en quoi certains modèles peuvent devenir des alternatives pertinentes vis-à-vis des pratiques actuelles.

Les exemples sont présentés en trois sections :

- les aires fermées,
- les aires ouvertes,
- les espaces publics ouverts aux chiens.

Les fiches projets sont ensuite construites par thèmes, explorant chacun la relation du projet avec le contexte urbain et paysager, et l'aménagement.

Les éléments observés

Contexte urbain et paysager

Nous présentons les informations sur l'environnement proche de l'aire, c'est-à-dire :

- L'environnement urbain en termes de typologies de quartiers et de typologies d'artères connexes (rues, ruelles, boulevards, etc.).
- L'environnement paysager en qualifiant la proximité avec un espace naturel ou vert autrement dit son intégration au paysage.
- Ses accès : en automobile, à pied, à vélo, en transport commun.

Aménagement de l'aire

Nous y décrivons l'espace en termes de présence végétale, de revêtement au sol, de topographie, d'ensoleillement et même en termes de biodiversité.

Points positifs et points négatifs

Cette partie s'attarde sur l'adaptation aux besoins du chien, soit en termes de superficie, d'activités, d'équipements et d'aménagements spécifiques. Elle explore aussi la question du confort pour l'Homme. On parle ici d'équipements certes, mais aussi de convivialité, de sociabilité, d'interactions et d'usages.

À retenir pour Montréal

Enfin, dans une démarche analytique, le projet est mis en regard avec le cas de Montréal. Nous proposons des pistes d'utilisation de ces sources d'inspiration pour les AEC montréalaises actuelles et futures.

INTÉGRATION URBAINE	□□□□□
SÉQUENCE DE PAYSAGE	□□□□□
OPPORTUNITÉ	□□□□□
COHABITATION	□□□□□
CONFORT CHIENS/HOMMES	□□□□□
IDENTITÉ	□□□□□
BIODIVERSITÉ	□□□□□

6.2. Aires d'exercice canin fermées

Une aire fermée est une aire clôturée destinée spécifiquement aux chiens sans laisse.

Fred Anderson Dog Park, Chicago, États-Unis
Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs.
Superficie : 4300 m²

Contexte urbain et paysager

- Parc intégré à un nouveau quartier résidentiel bordé d'une piste cyclable
- Parc de quartier inséré à la trame urbaine et conçu en même temps que l'ensemble résidentiel

Aménagement de l'aire

- Aire clôturée au sein d'une place
- Travail de topographie inspiré du skate park
- Traitement des limites induisant le parcours et le jeu
- Protection des jeunes arbres par le soulèvement du sol
- Jeu d'eau canin au centre

Points positifs

- Cohabitation entre les usagers
- Travail de topographie support de plusieurs usages : parcours, clôture et assise
- Présence de blocs de béton support du jeu
- Présence d'eau : fontaine discrète traitée comme un caniveau

Points négatifs

- Revêtement de sol perméable : mélange béton et gazon synthétique
- Design très dessiné et couteux
- Parc très minéral avec un couvert végétal réduit

À retenir pour Montréal

- Un projet global intégrant un parc à chien
- Aire fermée par des clôtures discrètes posées sur un même revêtement favorisant l'intégration au contexte
- Travail de la topographie comme support des fonctions de l'AEC

INTÉGRATION URBAINE	■■■■■
SÉQUENCE DE PAYSAGE	■□□□□
OPPORTUNITÉ	□□□□□
COHABITATION	■■■□□
CONFORT CHIENS/HOMMES	■■■■■
IDENTITÉ	■■■■■
BIODIVERSITÉ	□□□□□

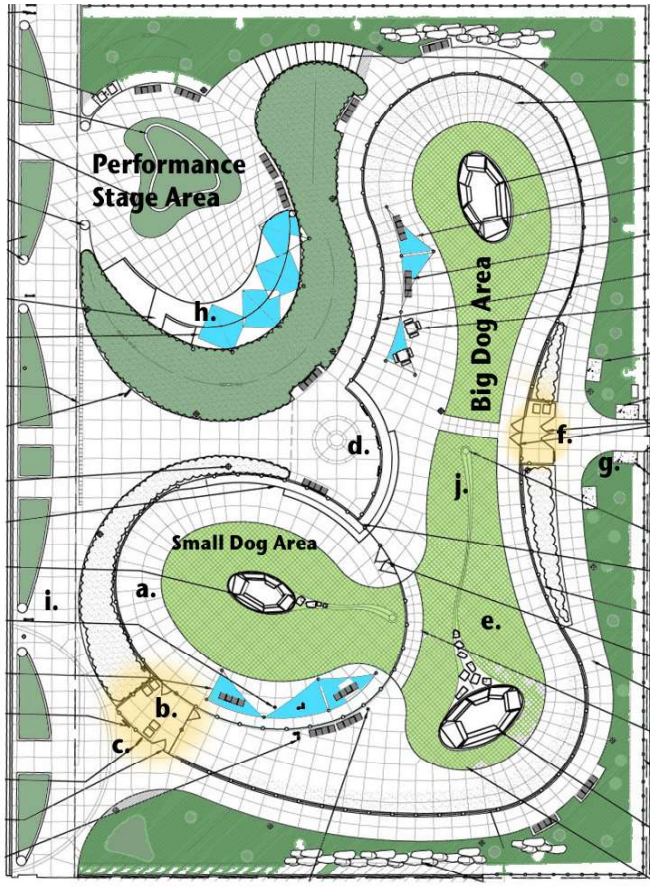

01 | Un traitement paysager minéral et végétal tout en courbes.

02 | Des fontaines investies par les chiens.

03 | Une topographie qui allie plaisir visuel et potentiel de jeux canins.

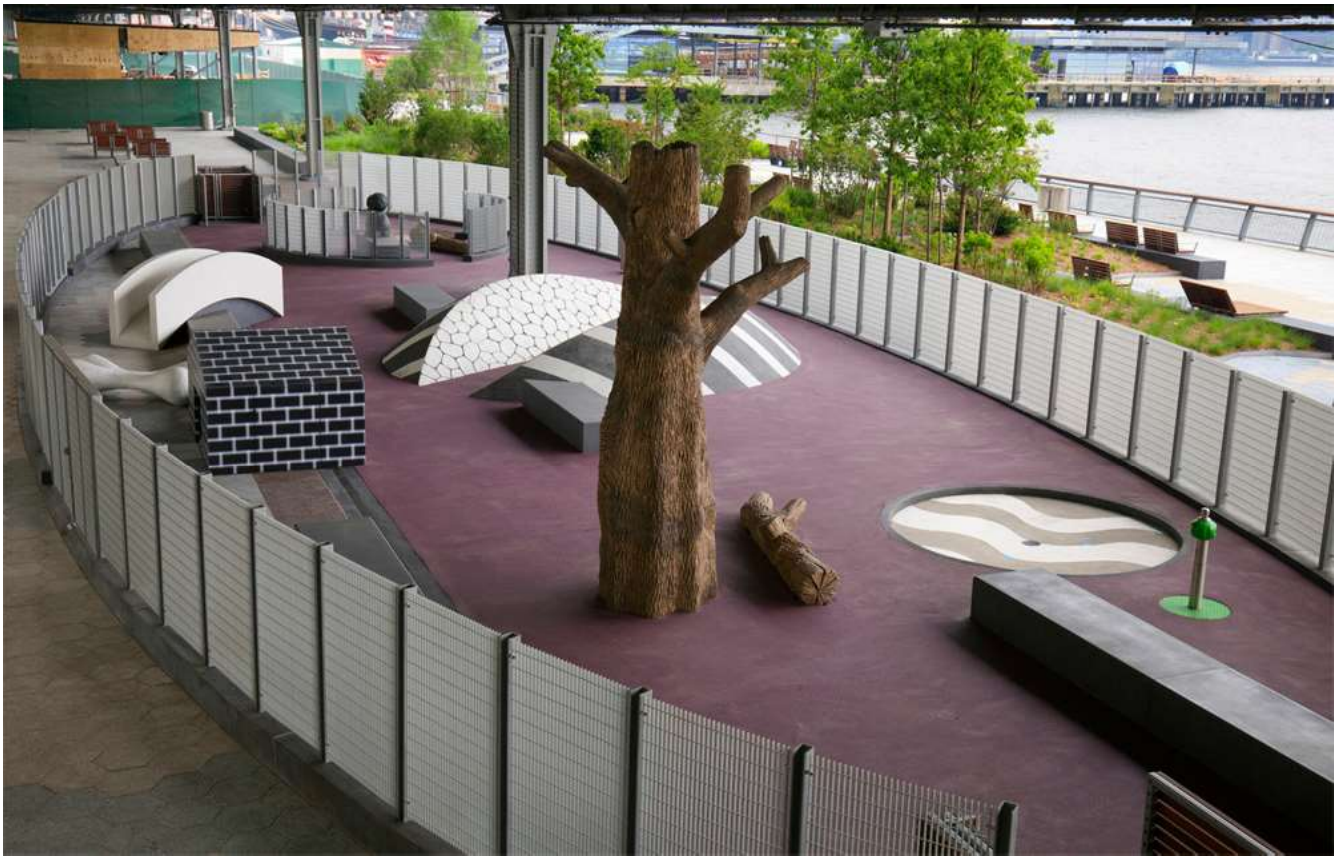

East River Waterfront Dog Park, New York, États-Unis

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 1500 m²

Contexte urbain et paysager

- S'intègre à une promenade publique linéaire de 2 miles, le long des berges.
- Parc intégré à la requalification des quais au centre de Manhattan

Aménagement de l'aire

- Aire clôturée au sein d'un espace public
- Clôtures opaques
- Aire entièrement minérale
- Jeux d'eau
- Sous espace pour les petits chiens délimité, mais non clôturé

Points positifs

- Revalorisation de l'espace délaissé sous le viaduc
- L'AEC, intégré à l'aménagement de la berge répond à plusieurs fonctions pour les utilisateurs : pause pour le maitre et le chien le long d'une ballade
- Travail en volume favorisant l'entrainement canin
- Présence d'eau
- Design identitaire

Points négatifs

- Revêtement de sol perméable induisant de mauvaises odeurs
- Absence de matériaux naturels
- L'opacité des clôtures réduit la qualité de la vue sur le fleuve et Brooklyn

À retenir pour Montréal

- Intégrer les AEC aux parcs linéaires pour les concevoir comme une pause le long d'une promenade
- Investir les espaces résiduels des infrastructures

INTÉGRATION URBAINE	■■■□□
SÉQUENCE DE PAYSAGE	■■■■■
OPPORTUNITÉ	■■■■■
COHABITATION	□□□□□
CONFORT CHIENS/HOMMES	■■■□□
IDENTITÉ	■■■□□
BIODIVERSITÉ	□□□□□

01 | Intégration de l'AEC le long des quais de l'East River

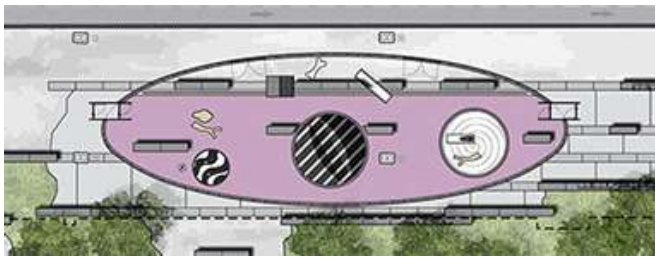

02 | Plan masse de l'AEC

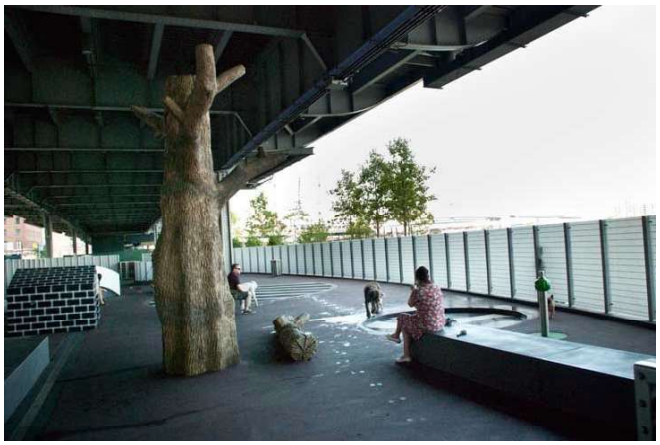

03 | L'espace résiduel sous le viaduc est investi et animé.

04 | Jeu d'eau favorisant le confort des chiens

Piedmont Dog Park , Atlanta, États-Unis

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 12 000 m2

Contexte urbain et paysager

- Le parc à chiens est complètement intégré au Piedmont Park (75 ha) où les chiens sont autorisés en laisse.
- Il est situé à proximité de multiples aires sportives et d'espaces naturels de qualité.

Aménagement de l'aire

- L'aire est clôturée au sein du parc, mais l'accès est intégré au parc. Un sentier principal traverse l'aire canine. Tous les passants accompagnés ou non d'un chien doivent ouvrir et refermer la barrière pour poursuivre la balade.
- Aire entièrement recouverte de paillis parsemé de rocher
- Le couvert arboré se prolonge depuis le parc vers l'AEC de manière

Points positifs

- On a la sensation de traverser un espace ouvert à tous
- Les clôtures ne forment pas un enclos, mais proposent un début et une fin à la séquence
- C'est un temps dans la promenade où l'on peut lâcher son chien.
- L'espace est constitué de matériaux naturels avec un revêtement de sol; progression entre le paillis et la pelouse selon la densité de l'utilisation.
- Présence d'arbustes
- Le parc a été élu l'un des «Dog Park Champion».

Points négatifs

- Aménagement dénudé

À retenir pour Montréal

- Intégrer les AEC au sein des parcs par la promenade
- Repenser et intégrer les clôtures pour éviter l'effet d'enclos

INTÉGRATION URBAINE	☐☐☐☐☐
SÉQUENCE DE PAYSAGE	■■■■■
OPPORTUNITÉ	☐☐☐☐☐
COHABITATION	■■■■■
CONFORT CHIENS/HOMMES	■■■■■
IDENTITÉ	☐☐☐☐☐
BIODIVERSITÉ	■■☐☐☐

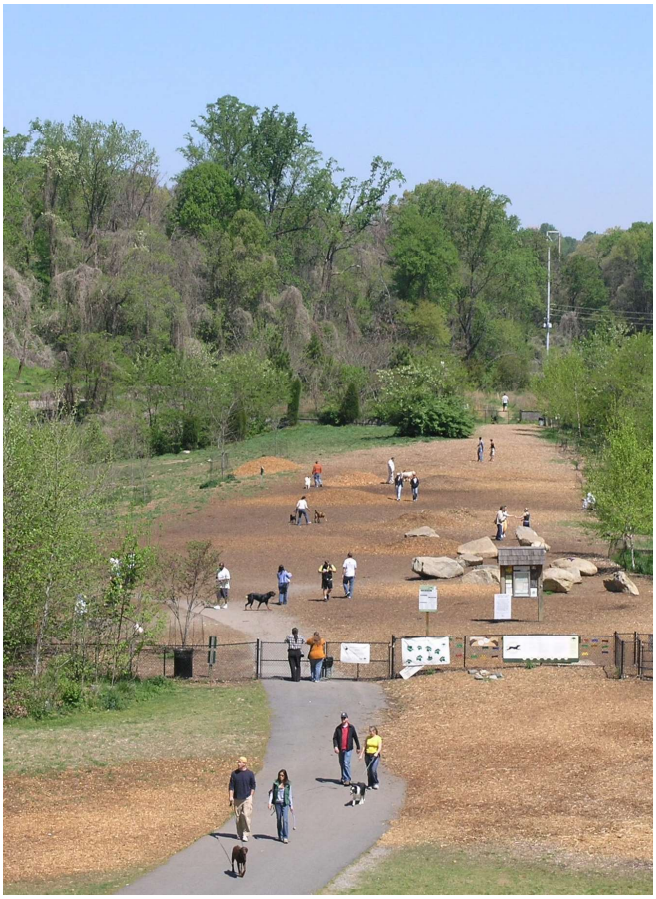

01 | L'aire est traitée comme le prolongement de l'espace naturel adjacent.

02 | Un sentier principal du parc traverse l'aire canine.

03 | L'aire canine est intégrée au parc et dispose d'un accès privilégié au sentier de la voie ferrée.

Wiggly Field, Chicago, États-Unis

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 2500 m²

Contexte urbain et paysager

- En plein coeur du quartier Lincoln Parc, l'AEC est inséré dans une trame urbaine dense
- L'aire est intégrée entre deux blocs de logement et longée par une voie de métro aérien

Aménagement de l'aire

- Présence d'arbres matures entourés d'un revêtement poreux type sable permettant au chien de marquer leur territoire
- Aire traitée comme un square de quartier
- Système de bordure autour des arbres générant du volume et des obstacles
- Clôture basse

Points positifs

- Distinction entre zone arborée et allée pour créer de nouveaux parcours
- Les clôtures basses intègrent visuellement l'aire au quartier incitant la traversée
- Le système de bordure distingue les usages et génère des parcours

Points négatifs

- Revêtement majoritairement minéral
- Ambiance de l'espace public peu qualitative

À retenir pour Montréal

- Installer des zones perméables autour des arbres pour concentrer les besoins des chiens et générer des parcours
- Installer des clôtures basses pour un meilleur dialogue avec les espaces urbains adjacents

INTÉGRATION URBAINE ■■■■■
SÉQUENCE DE PAYSAGE □□□□□
OPPORTUNITÉ □□□□□
COHABITATION ■■■■■
CONFORT CHIENS/HOMMES ■■■□□
IDENTITÉ □□□□□
BIODIVERSITÉ □□□□□

01 | Espaces de détente pour les maitres

02 | Zone perméable proche des arbres

03 | Intégration du parc dans la trame urbaine

North End Dog Park, Boston, États-Unis

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 400 m²

Contexte urbain et paysager

- AEC installé au coeur d'un quartier dense dans un espace public regroupant plusieurs usages. Le parc surplombe une aire de jeu.
- Le parc se situe dans un secteur à fort dénivelé générant un morcellement des espaces sur plusieurs niveaux

Aménagement de l'aire

- La topographie en gradin offre des opportunités de jeux, chaque niveau est associé à une taille de chien
- Les gradins sont généreusement plantés pour offrir des espaces ombragés
- Topographie et mobilier dialoguent pour offrir une diversité de parcours
- Le revêtement alterne entre gazon artificiel et brique

Points positifs

- La topographie est l'occasion de gérer les différents usages chien / homme sans ajouter de système de clôture
- Design qualitatif et complet intégrant topographie, stratégie végétale, intégration urbaine et confort chien homme
- Utilisation de mobilier urbain comme mobilier pour chien

Points négatifs

- Revêtement de sol artificiel couteux et peu hygiénique
- Strate arbustive inexistante

À retenir pour Montréal

- Exploiter les sites présentant une topographie complexe pour transformer une contrainte existante en opportunité d'aménagement
- Intégrer du mobilier urbain désuet comme objet de jeu pour les chiens

INTÉGRATION URBAINE ■■■■■
SÉQUENCE DE PAYSAGE ■■■■■
OPPORTUNITÉ ■■■■■
COHABITATION ■■■■■
CONFORT CHIENS/HOMMES ■■■■■
IDENTITÉ ■■■■■
BIODIVERSITÉ ■□□□□

01 | Du mobilier urbain intégré à l'aire.

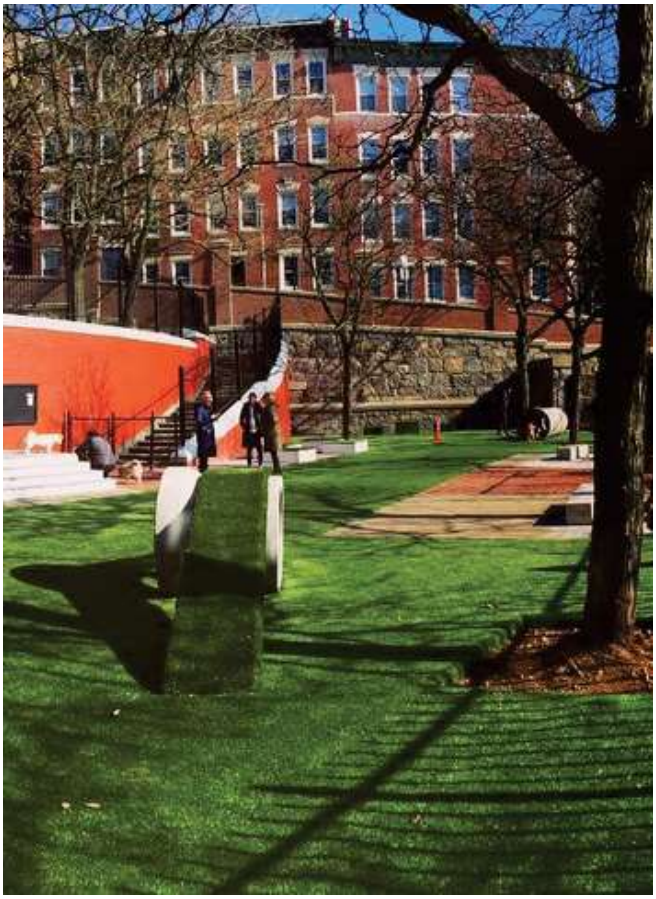

02 | Les dénivelés offrent des opportunités de jeux.

03 | La topographie devient une opportunité pour l'aménagement du site.

Northbark Dog Park, Dallas, États-Unis

Contexte canin dans la ville : non connu
Superficie : 90 000 m2

Contexte urbain et paysager

- Parc canin installé en périphérie d'un quartier de banlieue le long d'une autoroute au sein d'un gigantesque parc naturel
- Avec 90 000m2, il représente environ 10% de la surface du parc
- Site accessible en voiture, présence d'un immense stationnement à l'entrée

Aménagement de l'aire

- Séparation en 3 zones naturelles : zone pour les petits chiens, zone pour les grands chiens et zone de rafraichissement
- Surface engazonnée pour courir et jouer, étang pour se baigner et allée en béton pour distribuer les différents espaces

Points positifs

- La taille du parc rend possible de multiple activité : course, baignade, parcours...
- On trouve de nombreux attraits pour les humains : des terrasses, un sentier en boucle, une vaste pelouse, un pavillon avec tables de pique-nique, un barbecue et des bancs pour se détendre. Il s'agit d'un parc en soi dédié particulièrement aux chiens.

Points négatifs

- Proximité de l'autoroute très bruyante, montre que c'est la partie la moins qualitative qui est dédiée aux chiens
- L'accessibilité limitée à la voiture tel un espace de banlieue

À retenir pour Montréal

- Proposer de très grandes surfaces aux chiens en conservant une cohabitation sereine avec les hommes.
- Possibilités d'autoriser la présence de chiens dans des portions de parcs aménagés pour tous

INTÉGRATION URBAINE ■□□□□
SÉQUENCE DE PAYSAGE ■■■■■
OPPORTUNITÉ ■■■□□
COHABITATION ■■■■■
CONFORT CHIENS/HOMMES ■■■■■
IDENTITÉ ■■■■□
BIODIVERSITÉ ■■■□□

01 | L'étang est accessible aux chiens.

02 | Distinction des zones petits chiens / grands chiens par des clôtures basses

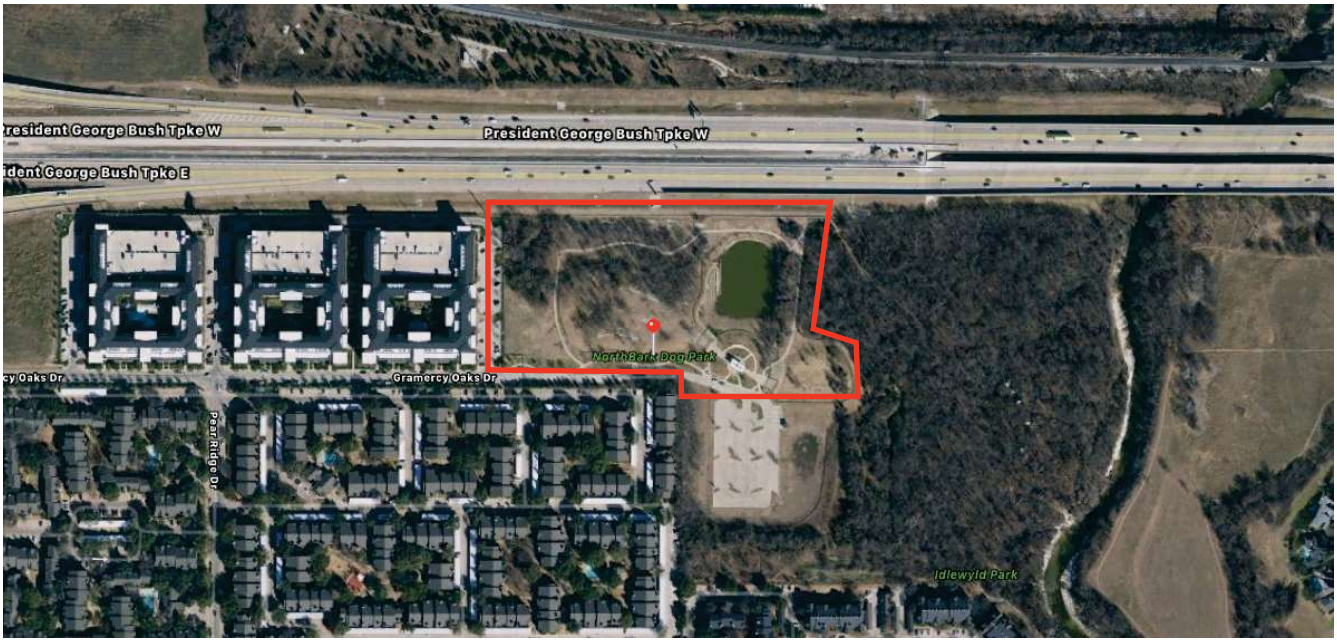

03 | Intégration du parc à proximité de l'autoroute dans une banlieue résidentielle

Mary Bartelme Dog Park, Chicago, États-Unis

Contexte canin dans la ville :
Superficie : Inclu dans un parc de 14 000m2

Contexte urbain et paysager

- Parc intégré à la trame urbaine de Chicago
- Site accessible à tous en plein quartier résidentiel dense.
- Parc canin installé dans un parc de quartier sur environ 10% de la superficie.

Aménagement de l'aire

- Espace minéral, revêtement béton et gazon artificiel autour des arbres
- Jeu de topographie léger
- Présence de bordures épaisses délimitant les espaces

Points positifs

- La topographie du lieu favorise le jeu libre des chiens
- Le système de bordure entourant les arbres génère des parcours pour les chiens et des assises pour les hommes
- Le revêtement distinct autour des arbres génère des allées et des espaces pour faire les besoins

Points négatifs

- Revêtement imperméable odorant
- Taille de l'aire

À retenir pour Montréal

- Intégrer les parcs à chien dès la conception des nouveaux parcs afin qu'ils participent de l'identité des parcs et des nouveaux projets urbains.
- Assumer cette typologie d'espace comme fonction urbaine principale et non comme fonction secondaire induisant un traitement peu qualitatif.

INTÉGRATION URBAINE ■■■■■
SÉQUENCE DE PAYSAGE ■■■□□
OPPORTUNITÉ □□□□□
COHABITATION ■■■□□
CONFORT CHIENS/HOMMES ■■□□□
IDENTITÉ ■■■■■
BIODIVERSITÉ □□□□□

02 | Proximité d'aire de jeux

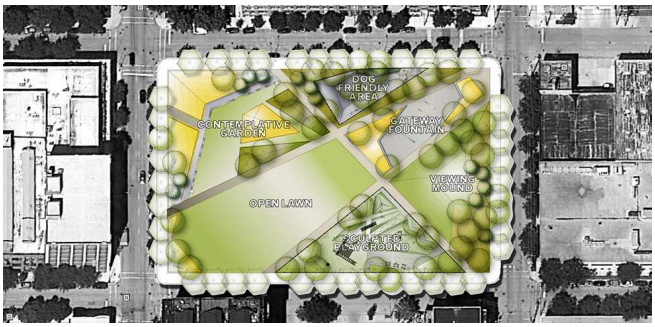

01 | Aire canine clôturée au sein du parc

03 | Intégration de l'aire canine dès la conception du parc

04 | Nouveau parc de quartier intégrant oeuvre d'art, aire de jeux et parc à chien

6.3. Aires ouvertes

Une aire ouverte est un espace dédié aux chiens sans laisse non clôturé et intégré aux espaces publics

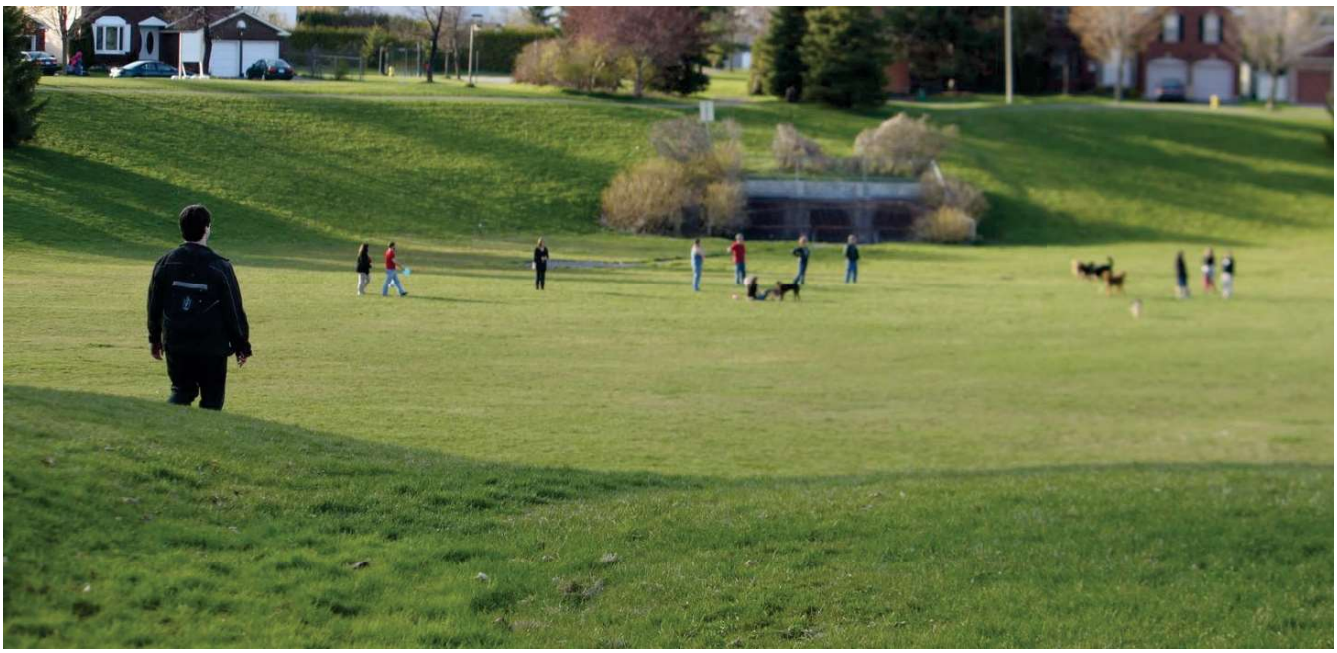

Apollo Crater Dog Park, Ottawa, Canada

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs.
Superficie : 2 ha

Contexte urbain et paysager

- Grand parc intégré à un quartier résidentiel de maisons unifamiliales
- Le parc est bordé d'une piste cyclable et donne sur les jardins sur les 2/3 de son contour.

Aménagement de l'aire

- Dans ce parc en creux c'est la topographie qui définit les contours
- La grande surface enherbée est ponctuée de grands arbres permettant de l'ombrage et de sentiers pour une promenade.
- L'aire, très grande, est ouverte à tous les types de chiens ainsi qu'aux enfants avec la présence de jeux pour enfants non clôturés.

Points positifs

- Le langage paysager utilisé est celui du parc et permet bonne intégration au quartier
- Le travail de topographie permet des parcours pour les chiens, un traitement des limites et une gestion des eaux de pluie du quartier.
- La mixité d'usages permet une utilisation pour tous de l'espace
- Le parc ne dispose pas d'équipement spécifique pour les chiens et dons peu couteux en aménagement.
- Le fait que le parc soit très vaste évite une grande densité de chien et permet d'avoir un revêtement engazonné.

Points négatifs

- La végétation est peu diversifiée.

À retenir pour Montréal

- Topographie comme support d'aménagement et comme clôture invisible
- Mixité des usages entre Hommes, chiens et enfants
- Gestion des eaux de pluie intégrées à l'aménagement

INTÉGRATION URBAINE
SÉQUENCE DE PAYSAGE
OPPORTUNITÉ
COHABITATION
CONFORT CHIENS/HOMMES
IDENTITÉ
BIODIVERSITÉ

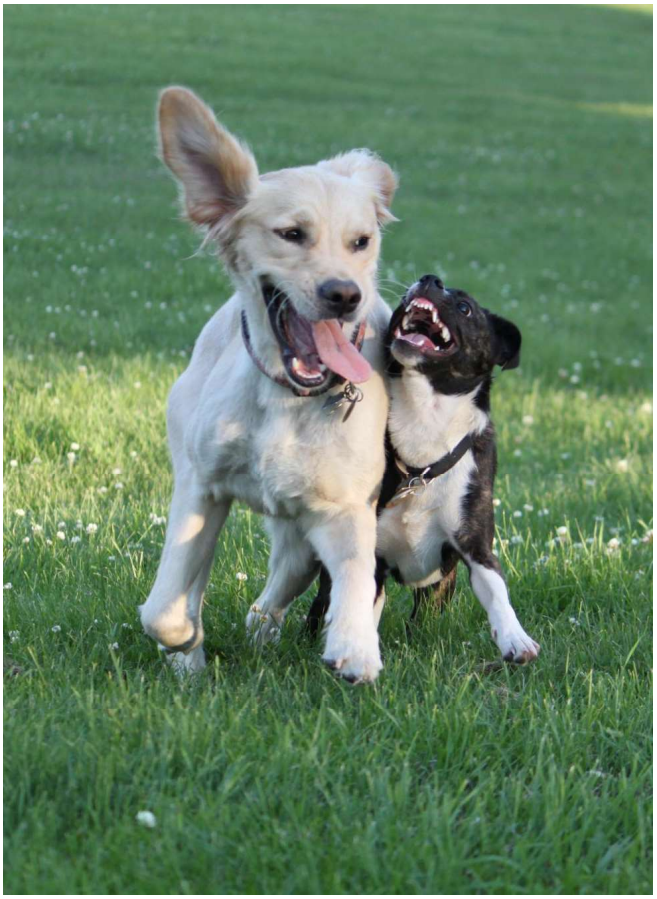

01 | Petits et grands chiens cohabitent.

02 | Gazon et arbres matures rendent la fréquentation agréable pour les chiens comme pour les hommes.

03 | Le parc : un cratère de course canine intégré à un milieu résidentiel

Charleston Park, Vancouver, Canada

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 10 000m2

Contexte urbain et paysager

- Le parc est intégré à une promenade longeant la baie, au bord du fleuve en conservant les accès à la rive et la vue y est dégagée sur le centre-ville.
- Il fait partie du parc Charleston et il n'est pas clôturé.

Aménagement de l'aire

- L'aire est traversée par la piste cyclable et par la promenade piétonne.
- Le parc est vaste et est aménagé de façon très naturelle : étendue d'eau, rochers servent aux jeux des chiens
- Il existe deux zones pour petits et gros chiens
- L'aire est ponctuée d'oeuvre d'art permettant des espaces ludiques..

Points positifs

- L'aire est une séquence du parc et est traitée comme le reste du parc permettant une mixité d'usage pour tous.
- Les éléments du paysage sont supports d'activités pour les chiens avec ce qui procure un environnement potentiellement riche en stimulations.
- L'étang est aménagé de manière partagée pour tous.
- L'art est intégré à cet espace contribuant à l'identité du lieu

Points négatifs

- L'étang n'est pas accessible en journée pendant l'été au chien

À retenir pour Montréal

- Intégrer une aire canine à une séquence de grand parc
- Traiter l'aire comme le reste du parc en s'appuyant sur la richesse du paysage.
- Intégrer la culture et les arts dans les parcs canins afin de renforcer l'identité du lieu

INTÉGRATION URBAINE
SÉQUENCE DE PAYSAGE
OPPORTUNITÉ
COHABITATION
CONFORT CHIENS/HOMMES
IDENTITÉ
BIODIVERSITÉ

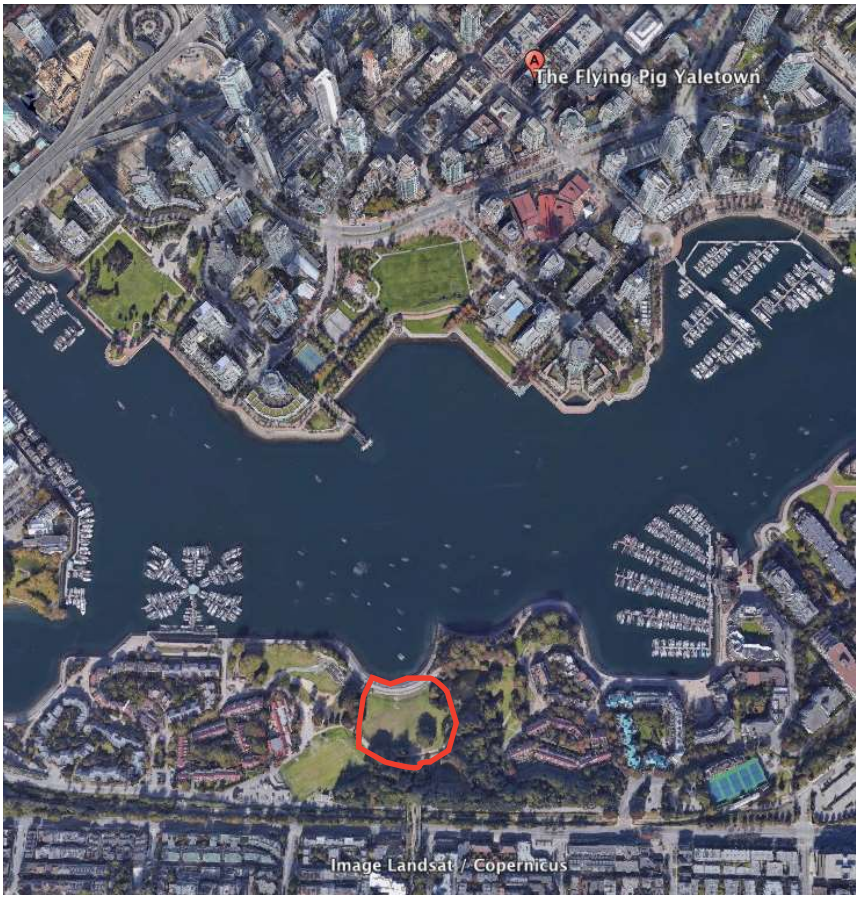

01 | L'aire pour les chiens est une séquence du parc Charleston

02 | Les berges : extensions immédiates du parc.

03 | Une étendue d'eau pour rafraîchir hommes et chiens.

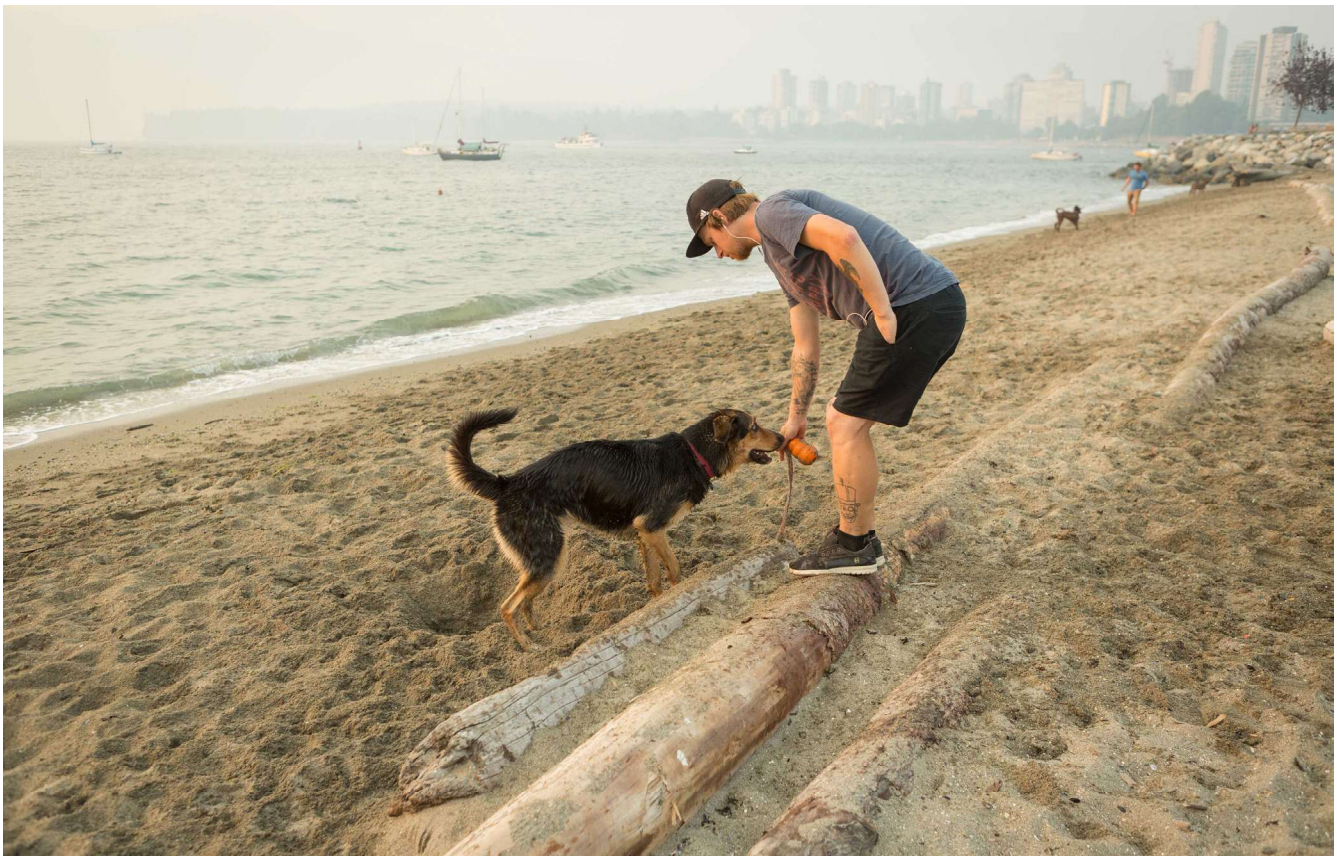

Kitsilano Dog Beach, Vancouver, Canada

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 3ha

Contexte urbain et paysager

- Cette plage partagée se situe sur une berge de Vancouver, elle est constituée de plages, et dans un quartier résidentiel.
- Elle est bordée d'arbres et de végétation.
- Elle est à proximité d'un Boathouse et de terrains de tennis et de basket-ball pour favoriser les usages multiples.

Aménagement de l'aire

- Plage de sable fin avec accès à l'eau pour des activités multiples.
- Des troncs d'arbres éparpillés au sol sont utilisés comme assises par les humains et comme jeux pour les chiens.
- Des fontaines d'eau douce sont disponibles dans le parc à l'arrière pour désaltérer hommes et chiens.

Points positifs

- La plage est le lieu du jeu pour chiens et maître et ne nécessite aucun aménagement, c'est donc très peu couteux
- Les éléments du site deviennent support de parcours et d'assises.
- L'accès à l'eau pour les chiens

Points négatifs

À retenir pour Montréal

- Intégrer des séquences de paysages comme des aires partagées
- Ouvrir certaines berges aux chiens
- S'appuyer sur le site naturel pour les aménagements.

INTÉGRATION URBAINE ■■□□□
SÉQUENCE DE PAYSAGE ■■■■■
OPPORTUNITÉ ■■■■■
COHABITATION ■■■□□
CONFORT CHIENS/HOMMES ■■■■■
IDENTITÉ ■■■■■
BIODIVERSITÉ ■■■□□

01 | La plage est ouverte de jour comme de nuit.

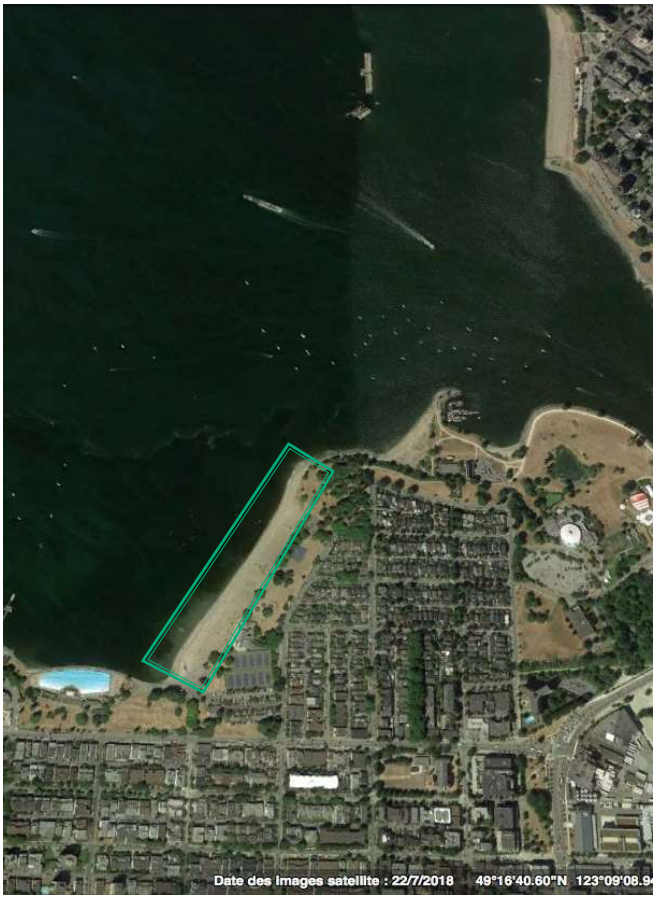

02 | Une plage partagée

03 | Les troncs éparpillés proposent de multiples utilisations.

Parc de Bercy, Paris, France

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 14 ha

Contexte urbain et paysager

- Entre la Seine et la Gare de Bercy, le parc est une association de trois jardins dans le prolongement de l'AccorHotels Arena dans un contexte industriel.
- Ancien lieu des entrepôts viticoles, on y trouve désormais un jardin romantique avec plans d'eau et nénuphars, un jardin potager pédagogique et des «Prairies» : de vastes étendues de gazon ombragées par de grands arbres.

Aménagement de l'aire

- Le parc est partiellement autorisé aux chiens sans laisse, dans certaines étendues de gazon, dans certains escaliers où ils peuvent se défouler et dans certains plans d'eau où ils peuvent se rafraîchir.
- Des rendez-vous sont organisés le dimanche matin pour socialiser les chiens.

Les points positifs

- Très fréquenté et touristique, le parc de Bercy est un espace partagé.
- L'espace du parc est divisé de manière à avoir des séquences autorisées aux chiens sans laisse.
- Une signalétique claire est installée sur le site.
- Les cascades sont autorisées aux chiens
- Les dénivelés deviennent support de parcours.
- Le parc se veut un musée en extérieur et est ponctué d'oeuvres d'art

Les points négatifs

- Le parc n'est pas en contexte résidentiel direct.

Ce qu'il y a à retenir pour Montréal

- Un parc identitaire et touristique de la ville peut-être un lieu partagé avec les chiens.
- Le parc n'est pas situé en zone résidentielle, mais devient une destination choisie.
- L'espace à un but culturel et artistique.
- Le parc est support de rendez-vous quotidiens pour une communauté soudée

INTÉGRATION URBAINE	■■■□□
SÉQUENCE DE PAYSAGE	■■■■■
OPPORTUNITÉ	■■□□□
COHABITATION	■■■■□
CONFORT CHIENS/HOMMES	■■■■□
IDENTITÉ	■■■■■
BIODIVERSITÉ	■■■■■

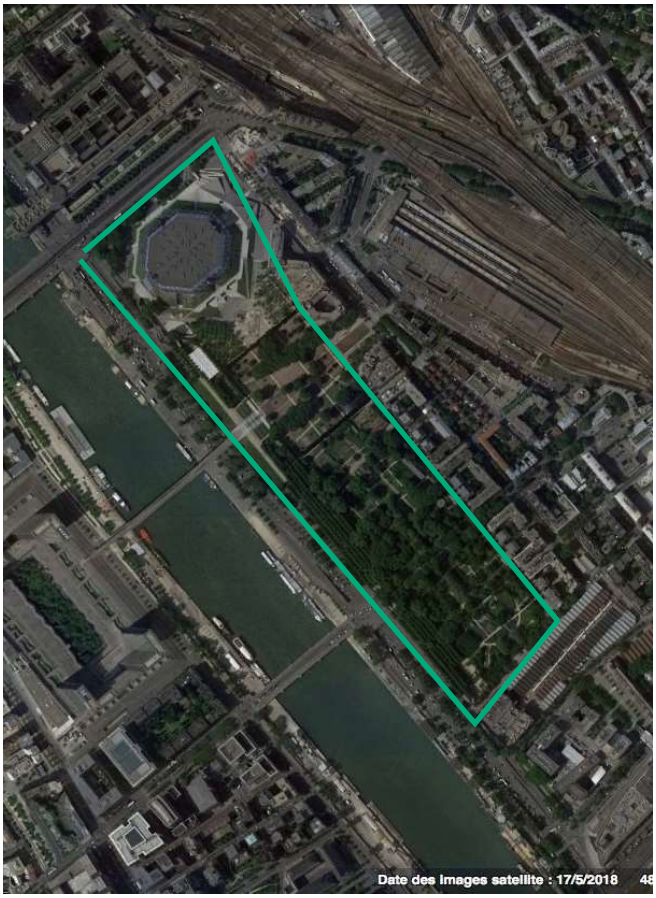

01 | Les escaliers et les fontaines d'eau permettent aux chiens de faire de l'exercice et de se rafraîchir.

02 | Les chiens sont autorisés sans laisse dans certaines zones.

03 | Une séquence du parc est autorisée aux chiens sans laisse et le traitement reste identique à l'ensemble du parc.

John Hendry Park (alias Trout Lake Park), Vancouver, Canada

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 27 ha

Contexte urbain et paysager

- Grand parc situé en banlieue de Vancouver, au coeur d'un quartier résidentiel.
- Pas d'accès direct au métro.

Aménagement de l'aire

- Le parc est tourné autour d'un lac et de son écosystème
- Les sentiers s'organisent en boucle autour.
- Le parc est partagé aux chiens y compris le lac
- Plusieurs terrains de sport sont présents, base-ball, tennis, soccer et plage
- Il existe différentes hauteurs de végétations

Points positifs

- L'accès à l'eau
- L'ensemble du parc est partagé aux chiens et évite ainsi la densité canine abimant les pelouses
- Mixité des usages dans le parc pour un attrait pluriel (sport,détente, promenade avec ou sans chien)

Points négatifs

- Faire attention à ne opas nuire à la biodiversité existante

À retenir pour Montréal

- Ouvrir de grands espaces naturels aux chiens pour conserver un équilibre végétal et faunique du milieu.
- Multiplier les strates végétales pour des appropriations et ambiances différentes
- Permettre un accès à l'eau

INTÉGRATION URBAINE ■■■□□
SÉQUENCE DE PAYSAGE ■■■■■
OPPORTUNITÉ ■■□□□
COHABITATION ■■■■□
CONFORT CHIENS/HOMMES ■■■■□
IDENTITÉ ■■□□□
BIODIVERSITÉ ■■■■■

01 | Vue aérienne le parc et ses équipements sportifs

02 | Les chiens se baignent, c'est permis.

03 | La cohabitation chiens/hommes sur les sentiers

04 | Le lac un lieu de biodiversité partagé

6.4. Espaces publics accessibles aux chiens

Cette section présente des espaces publics partagés entre chiens et résidents

Le Champ des Possibles, Montréal, Canada

Contexte canin dans la ville : chiens autorisés en laisse dans les parcs
Superficie : 1,5 ha

Contexte urbain et paysager

- Ancienne gare de triage à l'abandon, le champ des possibles est maintenant un large espace vert au coeur d'un quartier densément construit de Montréal : le Mile-End.
- Friche urbaine limitée au Nord dans la voie ferrée du Canadien Pacifique.
- La friche urbaine conservée dans son état pour en faire une réserve de biodiversité tant animale que végétale.
- Accessible facilement depuis le métro.

Aménagement de l'aire

- La végétation est dense est variée avec des hauteurs différentes
- Les sentiers se sont progressivement formés par les lignes de désirs.
- La friche n'est pas clôturée

Points positifs

- Espace partagé entre chiens et Hommes en test et de manière officieuse
- Communauté active en communication, en organisation d'événements, l'association est cheffe de file en termes d'appropriation citoyenne.
- Les Amis du champ des Possibles le définissent comme «un lieu de récréation, une toile vierge pour les artistes et un lieu de répit du bruit des rues».

Points négatifs

- Attention à ouvrir les lieux orientés sur la biodiversité aux chiens, la notion de densité canine doit être regardé de près

À retenir pour Montréal

- Identitfier et développer des espaces pouvant servir de tests aux aires partagées.
- Pas d'aménagement spécifique aux chiens, mais une nature diversifiée.
- Multiplier les espaces naturels ouverts aux chiens pour éviter une densité canine dans les AEC.

01 | La végétation est spontanée.

02 | Le site est accessible informellement.

03 | Lieu de rencontres et de discussions.

Les Quais de Bordeaux, Bordeaux, France

Contexte canin : chiens autorisés sans laisse dans les parcs et les espaces verts
Superficie : 22 ha

Contexte urbain et paysager

- Quais piétons et cycle le long de la Garonne long de 4,5 km et large de 50m accessibles aux chiens sans laisse.
- Les quais sont une agréable transition entre façade urbaine et berges. Depuis leur rénovation, l'accès visuel à l'eau est considérablement favorisé.
- Excellent accès en transport en commun. Trois lignes de tramways parcourent des berges.
- Les quais en eux-mêmes sont une ligne de transport actif traversant la ville de Bordeaux, à pied et en vélo.

Aménagement de l'aire

- L'espace des quais est minéral et urbain, ponctué de parcs d'arbres matures, de jardins de senteurs, et de jardins à la française et animés par le miroir d'eau au centre.

Points positifs

- Les chiens sont autorisés sans laisse sur la longueur des quais et dans tous les espaces .
- C'est un morceau de ville servant de traversée active et touristique qui est partagé
- Les murets de soutènement et les dénivelés servent de mobilier et de jeux.

Points négatifs

- Une sensibilisation particulière doit être mise en place pour les maîtres afin de respecter les espaces fragiles comme les jardins fleuris

À retenir pour Montréal

- Partager des espaces publics très urbains permettant le transport actif.
- La cohabitation en milieu urbain, touristique est possible.
- Permettre l'accès à l'eau
- Utiliser les particularités du site pour appuyer l'aménagement

01 | La promenade des berges est partagée entre les piétons, les cyclistes et est ouverte aux chiens.

02 | Une frange urbaine fréquentée ouverte à tous

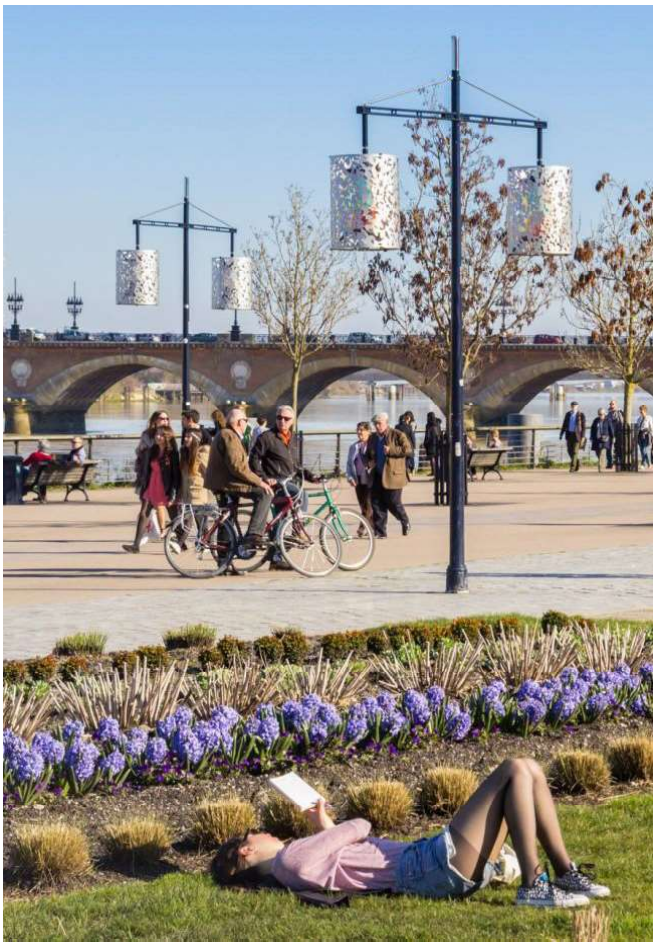

03 | Les jardins fleuris et la promenade minérale

Vondelpark, Amsterdam, Pays-Bas

Contexte canin : chiens autorisés sans laisse dans les parcs et sur les terrasses
Superficie : 48 ha

Contexte urbain et paysage

- Le Vondelpark se trouve dans l'arrondissement Sud, à l'extérieur d'Amsterdam historique.
- Vondelpark est l'espace vert le plus grand et le plus proche du centre. Il s'insère dans un contexte urbain dense.
- Très accessible en transport en commun. 9 stations de tramways entourent le parc.

Aménagement de l'aire

- Jardin à l'anglaise aux sentiers courbes et aux nombreux points d'eau.
- Diversité de végétations et de typologies d'espaces

Points positifs

- Petits et grands chiens sont acceptés sans laisse dans tout le parc.
- Les chiens disposent donc de très généreux espaces de course et de nage.
- Le parc est très fréquenté comme lieu de détente, de rencontres et de balades.
- Le parc est ouvert jour et nuit sans interruption.

Points négatifs

- Sensibiliser les maîtres au respect de la nature en place

À retenir pour Montréal

- Un parc central peut devenir un espace partagé.
- Les espaces naturels et vastes évitent une densité canine et permettent une cohabitation.

01 | Grands et petits chiens se côtoient.

02 | Les chiens ont accès aux plans d'eau.

03 | 48 ha autorisés aux chiens.

LES ESPACES NATURELS OUVERTS AUX CHIENS SANS LAISSE

Bois de Boulogne, Paris

Accessible aux chiens sans laisse

Golden gate park, San Francisco

Accessible aux chiens sans laisse

LES ESPACES PUBLICS EN VILLE OUVERTS AUX CHIENS SANS LAISSE

Stanley Park, Vancouver

Partiellement accessible aux chiens sans laisse

Rome, Italie

Plusieurs places publiques sont accessibles aux chiens sans laisse

LES CANISETTES, ÉLÉMENT FACILITANT LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Petit espace semi-clôturé aménagé pour favoriser la localisation des déjections canines aux entrées des parcs, des promenades, et ponctuant les espaces publics.

Canisette type bac à sable

Localisée le long d'une promenade

Canisette en terre

Localisée dans un parc

Canisette graviers effet graphique

Localisée en ville

Canisette type aménagée

Installé dans les parcs

6.5. Synthèse amorçant les recommandations

AMÉLIORER LES AIRES FERMÉES

INTÉGRATION URBAINE	• Définir un projet global intégrant un parc à chien • Intégrer les AEC aux parcs linéaires pour les concevoir comme une pause le long d'une promenade • Intégrer les parcs à chien dès la conception des nouveaux parcs afin qu'ils participent de l'identité des nouveaux projets urbains. Repenser et intégrer les clôtures pour éviter l'effet d'enclos
IDENTITÉ	• Installer des zones perméables autour des arbres pour concentrer les besoins des chiens et générer des parcours.
OPPORTUNITÉ	• Exploiter les sites présentant une topographie complexe • Investir les espaces résiduels des infrastructures
SÉQUENCE DE PAYSAGE	• Travailler la topographie comme support des fonctions de l'AEC
CONFORT CHIENS/HOMMES	• Intégrer du mobilier urbain désuet comme objet de jeu pour les chiens
COHABITATION	• Assumer cette typologie d'espace comme fonction urbaine principale et non comme fonction secondaire induisant un traitement peu qualitatif.
BIODIVERSITÉ	• Multiplier les strates végétales pour des appropriations et ambiances différentes

PENSER DES AIRES OUVERTES

SÉQUENCE DE PAYSAGE

- Intégrer des séquences de paysages comme des aires partagées
- Ouvrir certaines berges aux chiens et permettre un accès à l'eau
- S'appuyer sur le site naturel et sa topographie comme support d'aménagement et comme clôture invisible

COHABITATION

- Permettre une mixité des usages entre Hommes, chiens et enfants
- Le parc est support de rendez-vous quotidiens pour une communauté soudée

IDENTITÉ

- Intégrer la culture et les arts dans les parcs canins afin de renforcer l'identité du lieu et favoriser la mixité

INTÉGRATION URBAINE

- Traiter l'aire comme le reste du parc en s'appuyant sur la richesse du paysage.
- Partager des espaces publics très urbains permettant le transport actif avec son chien

OPPORTUNITÉ

- Un parc central peut devenir un espace partagé.
- Le parc devient une destination choisie.

BIODIVERSITÉ

- Identifier et développer des espaces pouvant servir de tests aux aires partagées.
- Ouvrir de grands espaces naturels aux chiens pour éviter une densité canine et conserver un équilibre végétal et faunique du milieu.

7.Recommandations en termes de gouvernance

Favoriser un changement de paradigme

Le principal défi en termes de gouvernance concerne la mise en place de mesures qui favorisent un changement de paradigme concernant l'approche à l'égard des parcs canins et la cohabitation humains/chiens en milieu urbain à Montréal.

Ces mesures doivent s'inscrire à l'intérieur d'une vision de développement et d'une planification des espaces canins et de lieux alternatifs pour faire courir librement son chien.

Actuellement, la gestion des AEC est compliquée et pose des problèmes relativement à l'entretien et à l'application de la règlementation. Les ressources humaines et financières sont limitées. Comment faire mieux ?

Les usagers sont parfois difficiles à rejoindre. Comment améliorer les communications avec ces derniers pour les sensibiliser, les informer, recevoir leurs questions et commentaires ?

Ces recommandations visent à favoriser ce changement de paradigme :

Se doter d'une vision d'ensemble et d'outils de planification

- Évaluer l'offre actuelle en parcs canins pour les citoyens des différents arrondissements et cartographier cette information de manière à pouvoir éventuellement prioriser les secteurs de Montréal où l'offre est la moins grande dans le développement de nouveaux espaces canins;

- Se doter d'un cadre de référence, et/ou d'une politique municipale de gestion des parcs canins;

- Se doter d'un plan directeur pour une planification intégrée des parcs au sein de la planification urbaine ;

- Hiérarchiser les différents parcs canins de manière à créer des parcs de proximité et des parcs de destination ;

- Se fixer des objectifs en termes de surfaces et d'accessibilité;

- Évaluer la possibilité d'offrir davantage de lieux différents (aires ouvertes ou fermées, espaces publics partagés) et prévoir une adaptation de la règlementation en vigueur au besoin ;

- Dans le cas de futurs projets localisés dans des grands parcs, évaluer la possibilité que ceux-ci relèvent du Service des parcs, du mont Royal et des sports de la Ville de Montréal ; pour les parcs actuels, évaluer la possibilité qu'ils relèvent principalement d'un seul service au sein de l'arrondissement, celui des parcs, ou lorsque celui-ci est inexistant, le service de l'aménagement.

Innover avec des projets pilotes et explorer le partenariat

- Développer des projets pilote dans certains secteurs de la Ville où l'offre actuelle en parcs canins est déficiente (abords du fleuve, anciennes zones industrielles, emprises ferroviaires et d'Hydro-Québec, terrains vacants privés et publics, etc.) pour explorer des lieux et des façons de faire (partenariat, financement, entretien, etc.) afin d'intégrer des espaces sans laisse à l'offre actuelle ;

- Réfléchir à la possibilité d'impliquer des acteurs privés dans l'offre de parcs à chiens. On pourrait par exemple créer des incitatifs (rabais de taxes, services conseils pour le design du parc, etc.) à la création des AEC sur le domaine privé (par exemple avec la construction de nouveaux ensembles immobiliers résidentiels) ;

Identifier des leviers financiers

- Créer un fonds municipal pour le réaménagement des AEC à même les sommes prélevées lorsque des effractions sont commises et avec les revenus générés annuellement avec l'achat des médailles par les propriétaires de chiens ;

- Dégager un budget suffisant pour permettre des aménagements cohérents et un entretien adéquat et régulier des aires. Identifier les subventions qui pourraient permettre l'aménagement ou le réaménagement d'espaces canins (AEC ou autres) (exemple : Fonds municipal vert, pour soutenir le développement durable des collectivités et qui peut accorder des subventions pour l'élaboration de plans ou la réalisation d'études de faisabilité et d'essais sur le terrain) ;

- Développer des programmes et des incitatifs financiers à l'intention des arrondissements pour réaménager des AEC désuètes ou aménager de nouvelles AEC ;

Assouplir la règlementation pour un usage optimal des AEC

- Autoriser certains usages conditionnels de l'espace réservé aux petits chiens le cas échéant et modifier les règles d'utilisation des sites concernés ainsi que l'affichage de la règlementation en conséquence. Par exemple, on pourrait aussi autoriser ces lieux lorsqu'ils ne sont pas occupés par un ou des petits chiens pour lancer la balle à son chien, permettre à un chien très âgé ou malade de vaquer tranquillement à ses occupations, etc. ;

Améliorer la signalétique et l'affichage

- Développer une signalétique claire et cohérente des lieux, en portant une attention particulière aux nouvelles formes de parcs canins (aires ouvertes ou partagées) avec certains avis écrits avec la mention « Vous traversez actuellement une aire où les chiens sont sans laisse ». Si cela ne vous convient pas, veillez emprunter le sentier à votre droite. ;
- Réaliser des affiches attrayantes avec des photos pour favoriser de bons comportements des usagers dans les AEC en plus de l'affichage des règlements ;

Élaborer un système de plaintes

- Élaborer un système de plaintes et l'afficher sur le site web de la Ville. Ce système de plaintes pourrait par exemple comporter :

  - À l'intention des citoyens et des usagers : appel au 311 ou à un autre numéro, suivi de la plainte à un lieu déterminé (ex. : patrouille canine ou SPVM), procédure d'expulsion de l'AEC ou de plusieurs AEC d'un chien ou d'un usager qui a fait l'objet de plus de trois plaintes, etc. ;

  - Discussion entre le responsable du respect de la règlementation et l'usager contrevenant et remise en main propre d'un premier avis sans amende pour une première effraction (lorsque pas majeure) avec en appui la documentation pertinente ;

  - Discussion entre le responsable du respect de la règlementation et l'usager contrevenant en informant ce dernier qu'il recevra une contravention ainsi que la procédure d'appel de la décision par la poste ;

  - Application des mesures prévues par la règlementation municipale.

Embaucher des intervenants pivots spécialisés en comportement canin pour observer, sensibiliser, communiquer, informer et jouer un rôle de médiation

- Pour assurer une présence régulière sur le terrain et favoriser les relations avec les usagers et les communications avec les différents services concernés selon les arrondissements, nous nous inspirons de l'expérience de Nadine Caron, spécialiste en comportement canin, qui a œuvré dans le Sud-Ouest de Montréal au cours des étés 2015 à 2017, et nous suggérons qu'une personne pivot connaissant le comportement canin puisse exercer, pour un certain nombre d'AEC (10 à 12 par exemple), les fonctions suivantes :

  - Faire la visite régulièrement des AEC dont elle a la charge pour compléter un cahier d'observations de l'état des lieux (heure de la visite, nombre de participants, bris observés, réparations ou entretien à faire, événements particuliers, etc.) et transmettre régulièrement cette information au responsable de l'Arrondissement concerné ;

  - S'identifier comme spécialiste en comportement canin et répondre au besoin aux questions des usagers ;

  - Offrir un service de médiation aux usagers des parcs à chien pour favoriser une bonne entente entre des parties étant en conflit relativement à l'utilisation de l'espace ou de l'interaction problématique entre chien/chien, chien/humain ou humain /humain.

  - Transmettre de la documentation pertinente provenant de la Ville ;

  - Réaliser des activités et des ateliers de formation à l'intention des usagers ;

  - Recueillir les coordonnées des usagers rencontrés qui souhaitent pouvoir être rejoints par la Ville (Facebook, courriel, etc.).

Pour couvrir l'ensemble des AEC de Montréal, nous sommes d'avis qu'une petite équipe de spécialistes en comportement canin serait requise. La Ville elle-même pourrait possiblement embaucher de telles ressources ou conclure des ententes avec des organisations telles que TANDEM ou les Éco-quartiers à cette fin.

- Intégrer l'intervenant canin à l'intérieur du processus de gestion des plaintes en tant que médiateur entre les parties et/ou le consulter au besoin.

Outiller les arrondissements

- En collaboration avec un comité de responsables d'AEC dans des arrondissements montréalais, bâtir un cahier des charges qui permettrait aux responsables de l'entretien des AEC de vérifier ce qui doit être considéré comme corrections à apporter à court, moyen et long terme en matière d'entretien (exemples : tonte du gazon, réparation de la clôture, resurfaçage, etc.). Ce cahier des charges pourrait être normalisé et faire partie de la grille d'observation de la personne pivot qui produirait un rapport de ses visites et le transmettrait au responsable de l'arrondissement concerné;

- Préparer une liste de matériaux et végétaux suggérés pour favoriser un aménagement durable et demandant peu d'entretien pour les parcs canins ; se référer aux recommandations en aménagement disponibles.

- Outiller les arrondissements afin qu'ils puissent adopter un langage commun et répondre à certains standards (guide de procédures, affiches à installer près des AEC, cahier de charges pour l'entretien d'une AEC, liste des matériaux et végétaux suggérés pour favoriser le développement durable et un entretien minimal, formulaire de demande pour l'étude d'implantation d'une nouvelle AEC, formulaire de demande d'amélioration des AEC, etc.) ;

Développer une stratégie de communication

- Utiliser Facebook et le site web de la Ville pour communiquer avec les usagers des AEC et les citoyens. Dans plusieurs cas, les groupes Facebook remplacent l'association d'usagers ; la Ville et les arrondissements pourraient utiliser avantageusement ces canaux de communication pour diffuser de l'information ou contacter les usagers. Facebook permet de partager de l'information, de favoriser les échanges entre les usagers et avec les personnes-ressources et de créer des liens entre les différents groupes. (En 2017, 453 utilisateurs d'AEC se sont inscrits au groupe Facebook Aires d'exercice canin sud-ouest modéré par Nadine Caron, spécialiste en comportement canin embauchée pour ce projet et 80 membres se sont ajoutés en 2018.) ;

- Réaliser une campagne annuelle de sensibilisation sur différents sujets tels que l'éducation respectueuse des chiens; le langage canin; les besoins des chiens, etc.

- Réaliser des consultations citoyennes lors du réaménagement des AEC ou de l'implantation de nouvelles zones sans laisse (AEC ou autres).

8.Recommandations en termes d'aménagement

RAPPEL DES ENJEUX

SÉQUENCE DE PAYSAGE	Intégrer les AEC dans les séquences de promenade Profiter des paysages en place
INTÉGRATION URBAINE	Affirmer les AEC comme espaces publics Organiser des continuités avec les espaces adjacents
OPPORTUNITÉ	Trouver des opportunités d'espaces délaissés à convertir en AEC
COHABITATION	Offrir davantage de surfaces de cohabitation entre Hommes et chiens sans laisse
IDENTITÉ	Adapter la forme des AEC au contexte en place Encourager la mise en place d'une communauté d'utilisateurs
BIODIVERSITÉ	Réduire la densité des AEC pour laisser place à la végétation spontanée Diversifier la stratégie végétale
CONFORT CHIENS/HOMMES	Générer des parcours en hauteur et au sol en évitant les conflits d'usages Diversifier les usages Écarter les comités d'accueil des entrées

OBJECTIFS

Augmenter les surfaces accessibles aux chiens à Montréal pour:

- Diminuer la densité du nombre de chiens au mètre carré
- Améliorer la sécurité et diminuer les morsures
- Répondre aux différents enjeux
- Offrir des possibilités multiples et variées pour les propriétaires de chiens au sein d'un même arrondissement

8.1. Parcs à chien: recommandations pour les espaces clôturés

Espaces publics clôturés autorisés aux chiens sans laisse, situés à proximité des lieux de vie.

1 | FIXER DES OBJECTIFS EN TERMES DE SURFACES ET D'ACCESSIBILITÉ

La ville de Montréal est actuellement dotée de 62 Aires d'exercice canin, soit 120 000m2 environ, pour un nombre estimé de 150 000 chiens, soit une moyenne de fréquentation d'environ 2420 chiens par aire et pour une population de 1,7 million.

A Montréal, la moyenne d'un parc à chien est de 2610m2 allant de 300m2 pour le plus petit: le parc William-Bowie dans Côte-des-Neiges_Notre Dame de Grâce au plus vaste, 8000m2 pour le Parc d'outremont. Le parc Percy-Walter à Ville-Marie fait 4891m2 et apparait comme l'un des parcs exemplaires de Montréal par sa surface, son intégration urbaine et paysagère. En effet les parcs ayant une surface de 3000m2 et plus, comme le parc Champion à Verdun (4555m2), permettent une bonne mobilité aux chiens dans l'espace.

Aujourd'hui la ville de Montréal ouvre trop peu d'espaces destinés aux chiens et souvent des parcs de trop petite taille.

Nous recommandons à la ville de se fixer des objectifs à atteindre:

- En termes de surfaces destinées aux chiens, par arrondissement et selon le nombre de la population. Pour rappel la ville de Calgary dispose de 150 espaces destinés aux chiens pour une population de 1,2millions.

- En termes d'accessibilité afin de proposer différents types de parcs à chien:
- des parcs de proximité, faciles d'accès en milieu plus résidentiel, souvent des espaces plus petits au vu de la disponibilité
-et des parcs de destination ,plus vastes dans des secteurs intégrés au paysage. Par exemple Vancouver classe ses parcs à chiens en 2 catégories: les aires de voisinage à 15 minutes de marche et les aires de destination à 35 minutes de marche.

Intégrer les parcs à chiens à des séquences de paysage

Aujourd'hui les parcs dédiés aux chiens à Montréal sont généralement de forme rectangulaire et situés au fond des parcs de manière isolée et peu intégrée au paysage en place. Montréal possède un paysage riche et varié ainsi qu'une multitude de parcs urbains offrant la possibilité d'intégrer les parcs à chiens de manière naturelle.

Comment définir un parc à chien sur le territoire?

- En ouvrant l'espace des aires existantes en s'appuyant sur les espaces naturels existants (berges, végétation plus dense..)
- En profitant de ce que le paysage offre déjà naturellement pour appuyer les contours du parc sur le paysage de manière à se glisser naturellement dans le contexte.

Les parcs urbains de Montréal ont des tailles suffisantes pour intégrer des nouveaux parcs à chien d'une surface minimale de 5000m2 (parc champion: 6500m2)

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Favorise la promenade du maître avec son chien
- Diversifie l'offre d'activités pour les chiens
- Offre une grande plus-value à moindre coût

Application aux AEC existantes de Montréal

Les limites des AEC Champion et Gouin pourraient s'appuyer sur les berges pour délimiter leur périmètre. Les AEC des parcs Pélican et Percy-Walter pourraient profiter de la topographie des lieux pour bonifier leurs espaces et les activités destinées aux chiens.

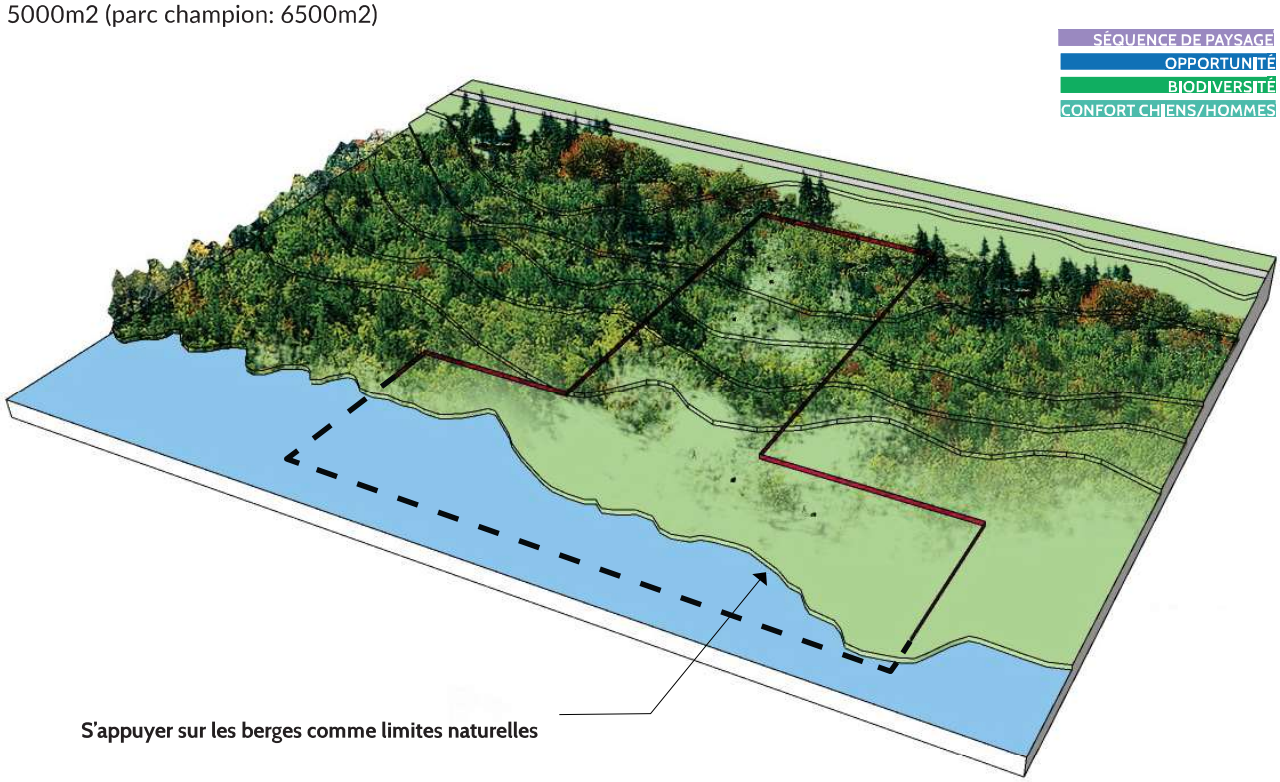

Intégrer les parcs à chiens en continuité avec l'existant

Actuellement beaucoup d'AEC sont des rectangles posés dans les parcs générant une rupture avec le tissu urbain existant.

Comment intégrer les parcs à chiens à nos espaces urbains?

- Poursuivre les revêtements de sol à l'intérieur du parc
- Assurer une continuité spatiale de manière à créer une unité urbaine: poursuivre les alignements d'arbres, les ambiances végétales, les sentiers.
- Garder une cohésion visuelle dans le traitement général

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Positionne le chien en immersion et lui permet une meilleure sociabilisation à son environnement comme par exemple entendre le bruit des enfants qui jouent, voir la diversité des passants
- Intégrer les parcs à chiens à nos espaces urbains, permet d'exposer et de sensibiliser les citoyens à une cohabitation avec les chiens.

Application aux AEC existantes de Montréal

Les AEC des Parcs Gallery et Notre-Dame de Grâce pourraient s'inspirer des aires des parcs de la Confédération, du parc Baldwin et du parc Percy-Walter qui s'intègrent dans l'espace vert en prenant place sur une partie de boisé ou en intégrant un chemin du parc à l'intérieur de l'air.

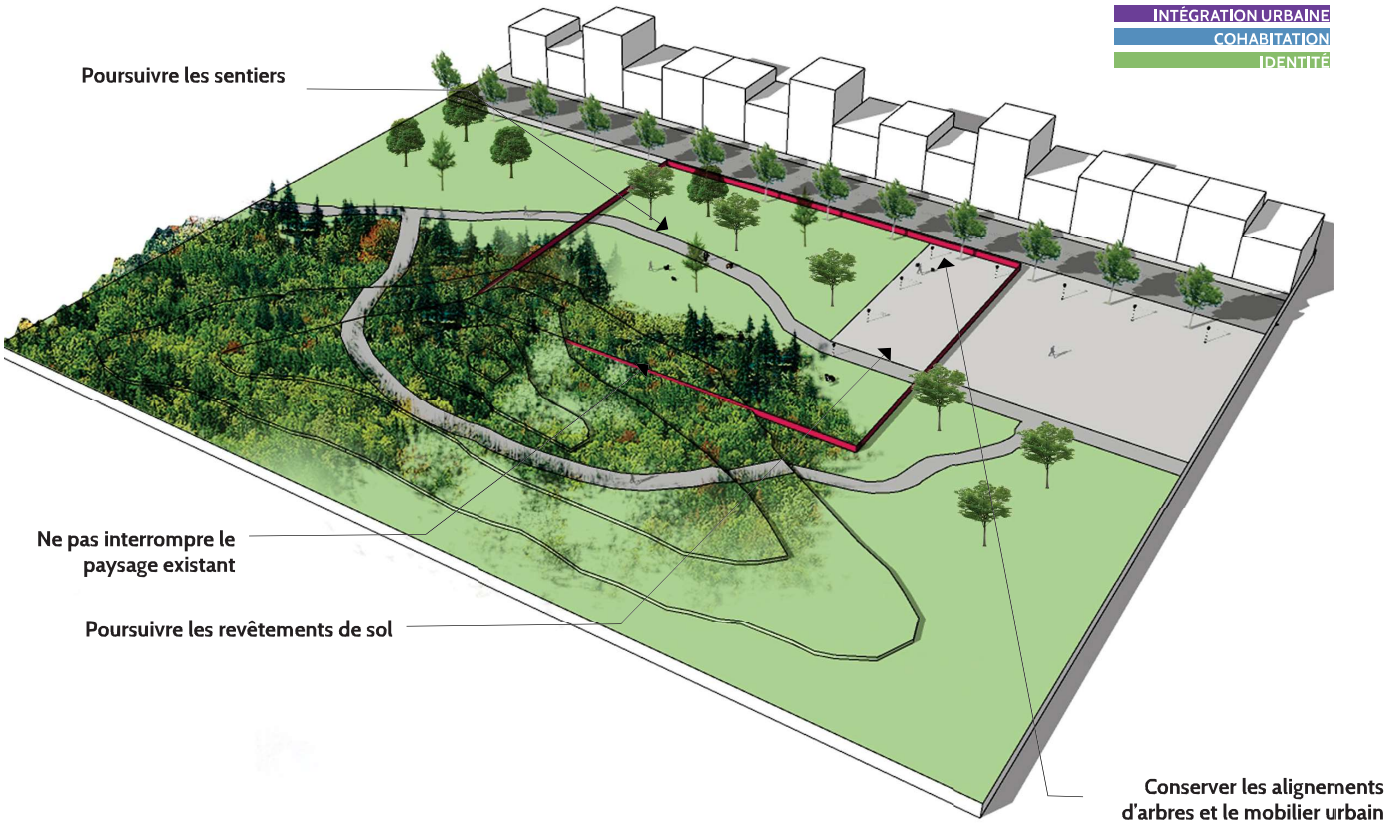

4 | CRÉER UNE ENTRÉE ACCUEILLANTE

Actuellemement les AEC sont dotées d'entrées sous forme de sas de contrôle grillagés évoquant le milieu carcéral.

Comment créer une entrée invitante et fonctionnelle?

- Offrir une continuité visuelle pour les hommes
- Créer un sas végétal de manière à couper le regard des chiens vers l'entrée
- Intégrer une signalétique en hauteur pour un bon repérage du parc à chien
- Intégrer une poubelle qui gère les odeurs (compost + Sciure de bois) accessible depuis l'intérieur et l'extérieur du parc

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Les parois végétales bloquent la vue et permettent d'éviter le comité d'accueil
- Cette configuration permet au chien de rentrer avec plus de discrétion et donc de diminuer le stress lié à l'entrer dans le parc
- Les deux ouvertures permettent une meilleure circulation dans le sas.
- Maintien les usages actuels: permettre au maître de retirer la laisse du chien
- Inviter de manière engageante et conviviale à entrer dans un parc à chien

Coût

Plantation d'arbustes: Peu couteux

Application aux AEC existantes de Montréal

Cette recommandation peut s'appliquer à toutes les aires d'exercice canin existantes de la Ville de Montréal.

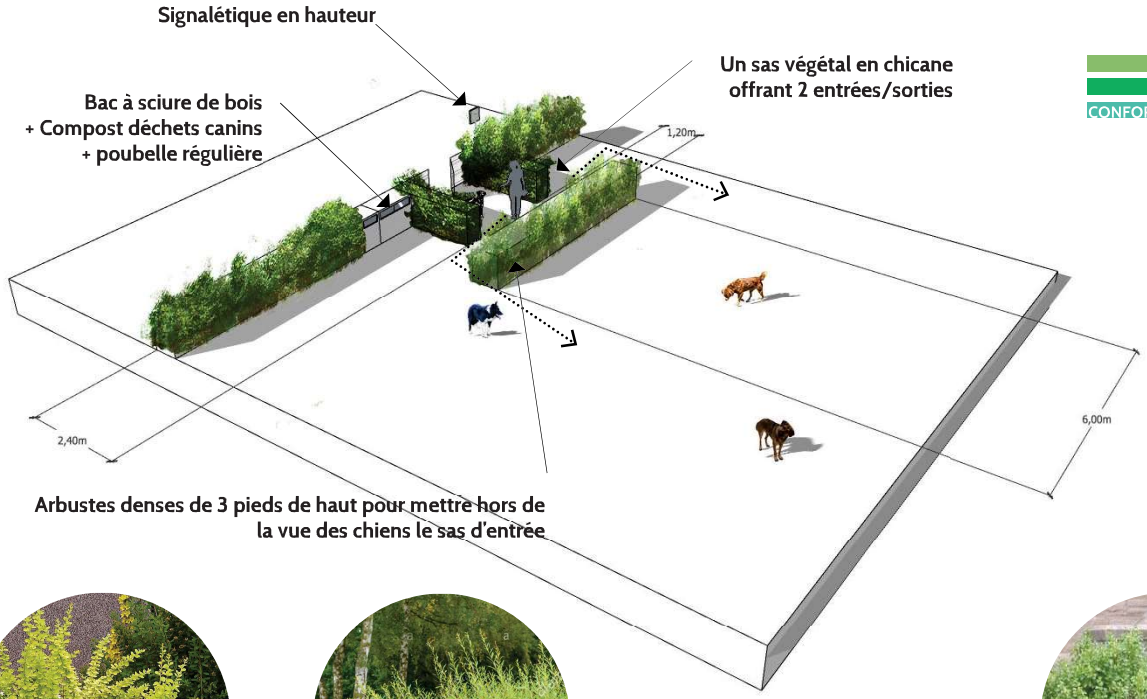

IDENTITÉ
BIODIVERSITÉ
CONFORT CHIENS/HOMMES

Berberis aurea

Salix purpurea

Ribes alpinum

5 | TRAITER LES LIMITES SANS CRÉER DE RUPTURE AVEC LE CONTEXTE

Les parcs pour chiens existants sont délimités par de hautes clôtures en mailles de chaine créant une sensation d'enclos peu engageante, peu agréable.

Comment intégrer les limites au contexte?

- En conservant une perméabilité visuelle
- En installant des clôtures basses
- En intégrant la végétation
- En utilisant un vocabulaire urbain

1. Clôtures de 4pieds de haut maximum

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Conserver la transparence permet de faire participer le chien à la vie environnante
- Positionner le chien en immersion dans le contexte urbain

Coût

Une solution simple à mettre en place permettant de conserver une transparence et peu coûteuse.

Application aux AEC existantes de Montréal

Cette recommandation peut s'appliquer à toutes les aires d'exercice canin existantes de la Ville de Montréal possédant des clôtures de plus de 4' de haut. Le parc Baldwin, pourvu d'une clôture basse de type square urbain est un exemple à suivre.

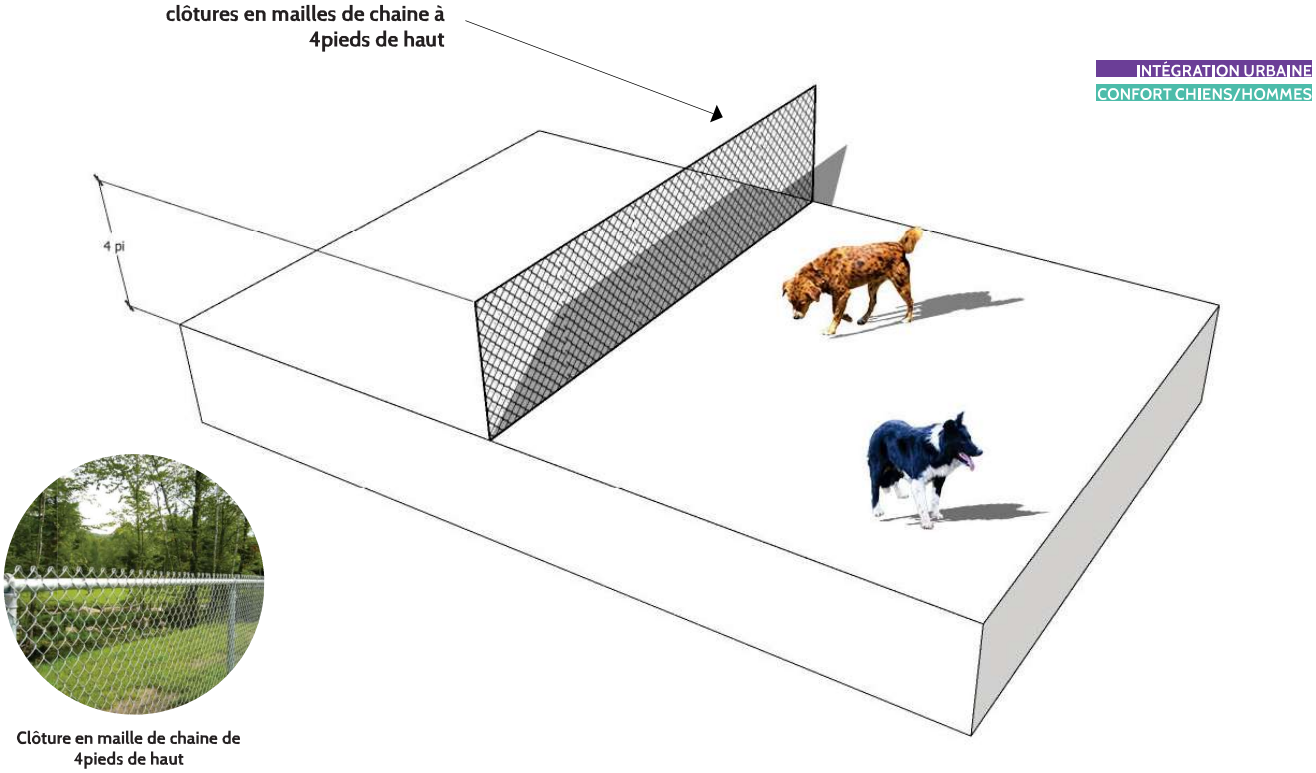

Clôture en maille de chaine de 4pieds de haut

2.Créer une limite végétale basse : 3’ de haut

Combiner une clôture urbaine avec une banquette arbustive. Doubler des clôtures de 3pieds de haut par une frange arbustive épaisse et dense de 3 pieds de large permet d’intégrer une limite basse (3pieds) tout en restant infranchissable par les chiens.

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Diminue l’aspect d’enclos et le stress
- Aide à garder le focus du chien à l’intérieur du parc

Coût

Une solution plus coûteuse
Plantations + clôture

Application aux AEC existantes de Montréal

Cette recommandation peut s’appliquer à toutes les aires d’exercice canin existantes de la Ville de Montréal. Par exemple le parc Leroux, le parc Frederick-Mackenzie et le parc Notre-Dame-de-Grâce peuvent améliorer leurs haies clairsemées de conifères ou d’arbustes, et poursuivre leurs efforts en baissant leurs clôtures et en complétant les plantations.

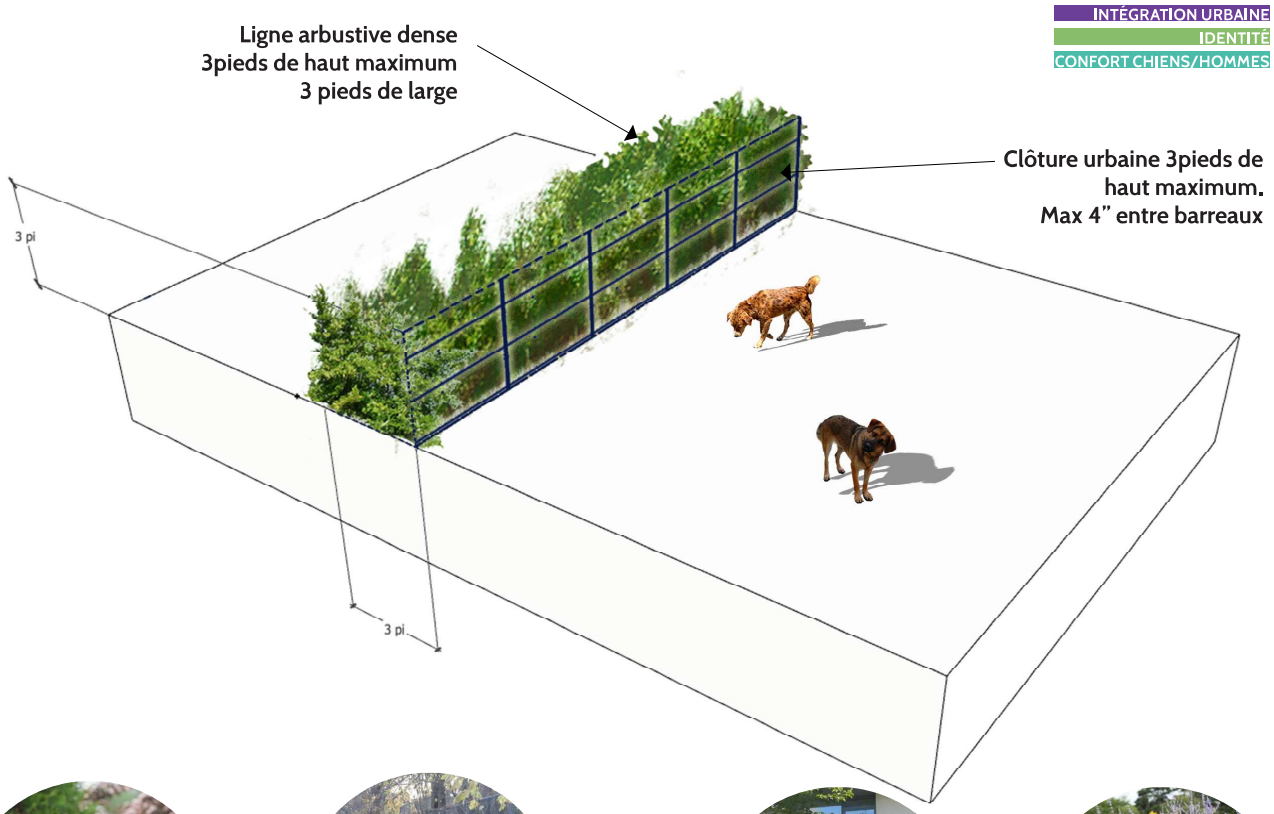

berberist hunbergii

Clôture Oasis

Clôture urbaine

Sauge russe

3.Utiliser la topographie pour réduire l'impact visuel des limites

Inspirée du Haha Wall, c'est en générant une dépression de 2 pieds que la limite infranchissable se fait.
Au niveau du sol se pose un muret (par exemple en gabions) de 2 pieds de haut pouvant servir d'assise.
La hauteur de la limite totalise 4pieds.
Le fossé servira à la gestion des eaux de pluie.
Le déblai servira à créer de la topographie dans le parc à chien.

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Une surface plantée prend place générant un espace riche en textures et en odeurs pour les chiens.
- La limite est effacée pour intégrer le parc à chien dans son contexte
- Le muret favorise l'appropriation par tous et la rencontre

Coût

Une solution moyennement coûteuse répondant à beaucoup d'enjeux en même temps
Excavation +Plantations+muret de gabions

Application aux AEC existantes de Montréal

L'AEC du parc Felix Leclerc pourrait appliquer des limites topographiques pour réduire l'impact visuel de ses clôtures dans l'horizon ras qui l'entoure.

INTÉGRATION URBAINE
IDENTITÉ
BIODIVERSITÉ
CONFORT CHIENS/HOMMES

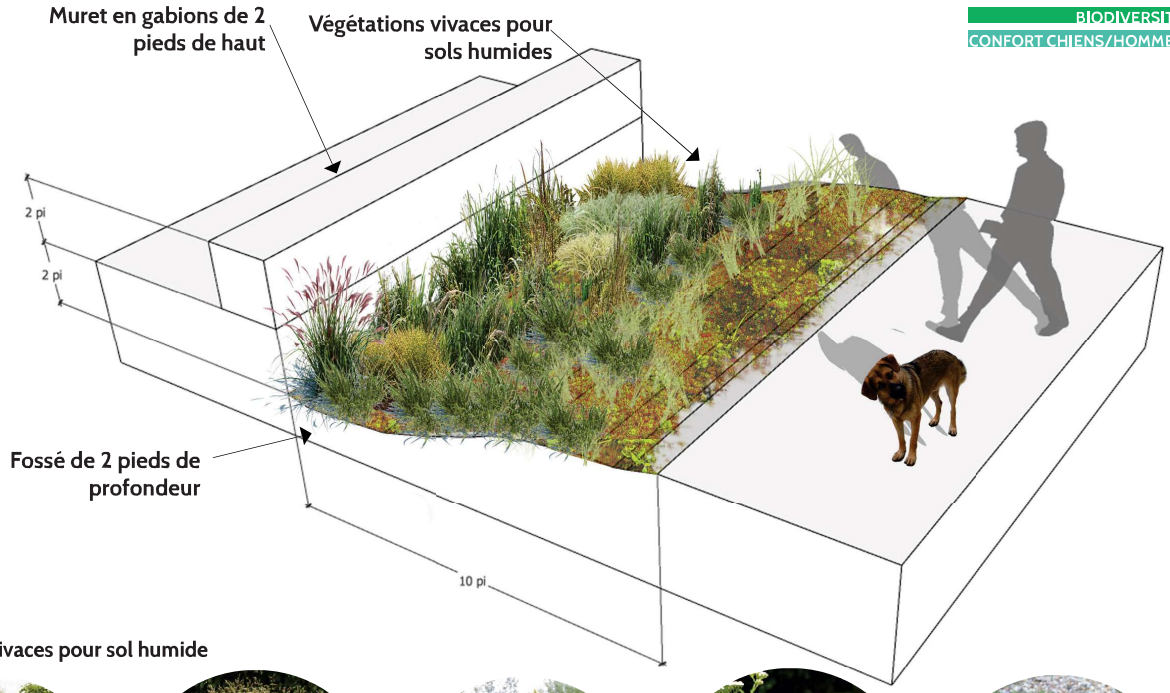

Graminées et vivaces pour sol humide

Murets en Gabions

Deschampsia caespitosa

solidago canadensis

Achilée

Couvre-sol rocailleux

6 | UTILISER LA TOPOGRAPHIE POUR ORCHESTRER LES DIFFÉRENTS USAGES

Le sol des AEC à Montréal est généralement plat et recouvert de pelouse abimée.

Comment générer des parcours et des sous-espaces en utilisant les richesses du socle?

- Modeler le socle existant pour créer une topographie générant des variétés d'espaces naturels
- Utiliser les ondulations du sol pour définir une programmation : espace pour les petits chiens, l'espace pour le lancer de balle ou pour identifier un endroit pour s'isoler quand le besoin s'en fait ressentir
- Intégrer de la signalétique pour désigner les différents espaces et suggérer leur utilisation

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Multiplier les usages pour les chiens dans un environnement naturel: Courrir, contourner , grimper, s'isoler, se rafraichir
- Permet la fuite et la cachette en cas de conflit entre chiens.

Cout

Peu couteux, remaniement du sol en place

Application aux AEC existantes de Montréal

Les parcs Pélican, Félix Leclerc et Ignace Bourget pourraient profiter de la topographie dans leurs espaces canins en intégrant le relief présent à proximité. Pour le parc Champion, le dénivelé existant au sein de l'aire pourrait être mieux exploité pour devenir support des activités.

Topographie, parcours et jeux

7 | RECOMPOSER UN ESPACE NATUREL POUR FAVORISER L'APPROPRIATION

On trouve généralement des grands arbres dans les AEC, mais peu de diversité végétale

Comment générer un espace naturel qualitatif?

- Multiplier les strates végétales
- Les grands arbres apportent ombre et fraicheur
- Les plantations arbustives génèrent de sous espaces, des séparatifs opaques, du parcours
- Les graminées procurent de nouvelles sensations et des espaces pour se cacher ou jouer

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Surprise, découverte, odeurs, sensations
- Variétés d'offres de végétaux
- Environnement riche multipliant les usages et les dynamiques empêchant les agglomérations parfois problématiques

Coût

Moyennement couteux, plantations de végétaux résistants. Prévoir un temps de reprise à la suite de la plantation.

Application aux AEC existantes de Montréal

Cette recommandation peut s'appliquer à toutes les aires d'exercice canin existantes de la Ville de Montréal. Par exemple les parc Lafond et la Louisianne pourrait améliorer leurs aires en plantant de la végétation de hauteurs différentes pour génrer des sous-espaces.

IDENTITÉ
BIODIVERSITÉ
CONFORT CHIENS/HOMMES

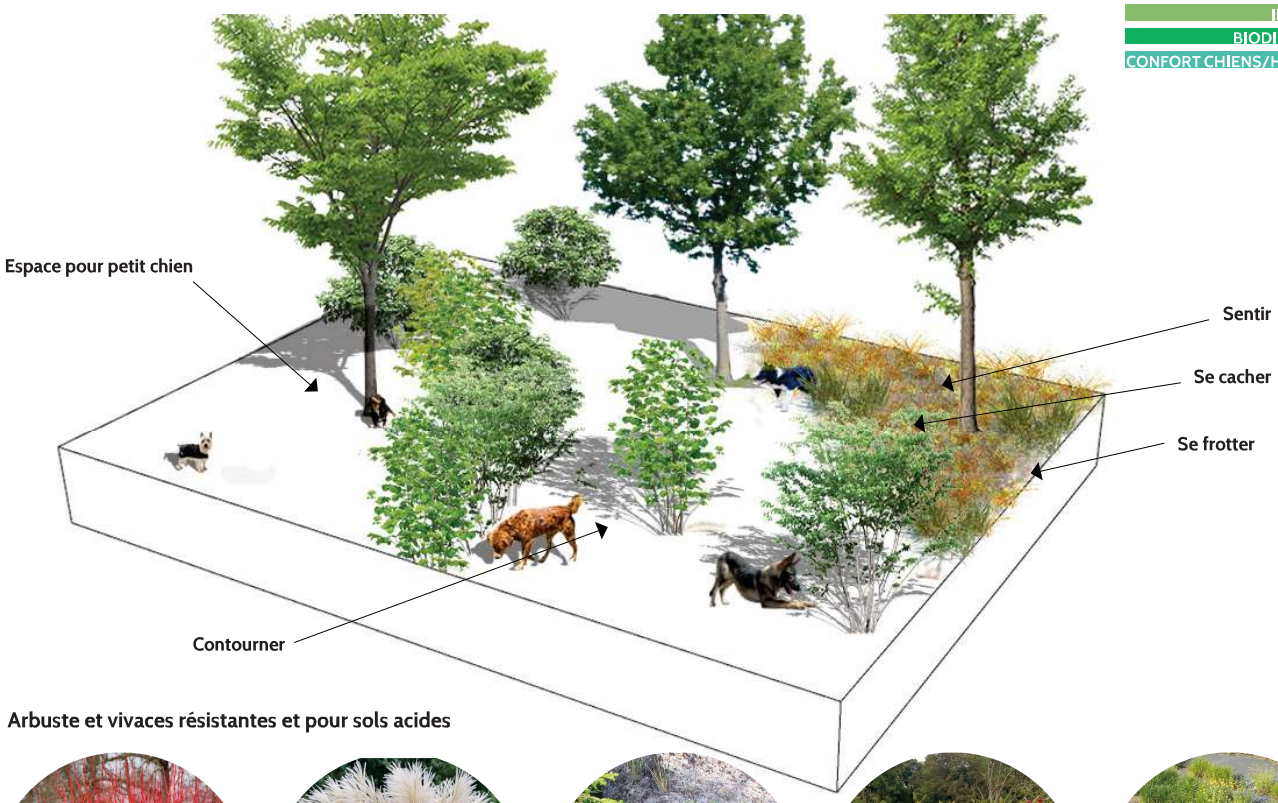

Arbuste et vivaces résistantes et pour sols acides

Mettre en place un sol majoritairement végétal ponctué de surfaces minérales

Les sols sont généralement uniformes dans les AEC, ce qui favorise leur dégradation rapide.

Comment mettre en place des revêtements de sol adaptés aux usages des chiens?

- Favoriser des matériaux aux densités différentes pour créer différents usages
- Installer de revêtements perméables délimités par des bordures bois autour des arbres

Amélioration du comportement chiens-hommes:

- Entrée confortable en poussière de pierre malgré le très fort piétinement.
- Les différents revêtements permettent d'offrir des opportunités pour gratter, creuser...
- Les zones identifiées autour des arbres peuvent servir de litière
- Le revêtement planté (couvre-sol) est rafraichissant et reste le sol préféré des chiens.

Cout:

Peu couteux, installation de bordures bois et remplissage de revêtements granulaires.

Application aux AEC existantes de Montréal

Cette recommandation s'applique à toutes les aires d'exercice canin existantes de la Ville de Montréal. Les trois aires de Lassalle doivent dversion leurs revêtements de sol.

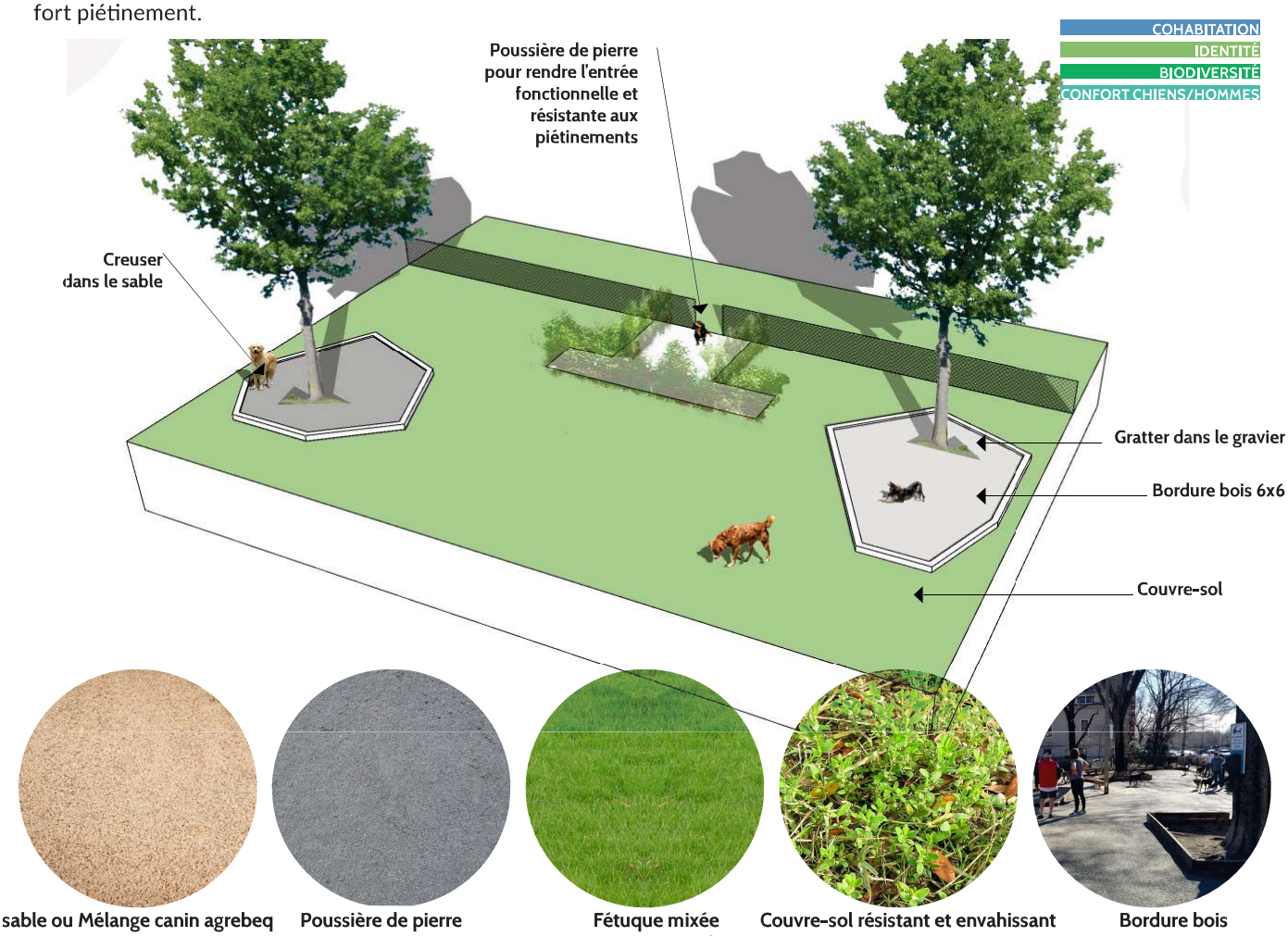

sable ou Mélange canin agrebeq

Poussière de pierre

Fétuque mixée au couvre-sol

Couvre-sol résistant et envahissant

Bordure bois

Intégrer du mobilier urbain pour créer des assises

bancs permettant le passage des chiens dessous

Adirondacks

Tables à pique-nique

Intégrer des abris

Abris urbains illuminés

Abris en harmonie avec la nature

Abris ludiques

Intégrer des poubelles permettant de gérer les odeurs

Prévoir un bac à sciure de bois + poubelles pour déchets canins + poubelle classique/ recyclage, peut s'appliquer en projet pilote

10 | AMÉLIORER LE CONFORT DES CHIENS

Intégrer des abreuvoirs dans tous les parcs à chiens

Abreuvoirs nature

Abreuvoirs design

Abreuvoirs classiques

11 | FAVORISER LE JEU ET L'ÉDUCATION

Intégrer des éléments naturels comme support de jeux

Rochers pour grimper

Troncs comme obstacles

8.2. Les espaces mixtes : recommandations pour de nouveaux espaces de cohabitation

Séquences dans l'espace public délimitées et partiellement clôturées pour accueillir les chiens sans laisse
Espaces supérieurs à 2ha ou à 400ml

1 | OUVRIR À LA COHABITATION DES MORCEAUX DE TERRITOIRES DANS LES GRANDS PARCS

Montréal est une ville très riche en espaces verts de grande surface.
C'est une ville idéale pour ouvrir à la mixité un secteur dans chaque grand parc.

- La surface minimale dans les grands parcs pour les espaces mixtes doit être : < 2hectares.

Carré de 2 hectares de surface

2 | OUVRIR DES SÉQUENCES DE PROMENADE

En plus d'être dotée de grands espaces verts, Montréal est une île riche en parcours en bord d'eau et en promenades.

Comment intégrer des séquences de promenade?

- Désigner et ouvrir aux chiens sans laisse une séquence de promenade dans les parcs linéaires.
- La séquence doit être supérieure à 400ml,
- Aménager un sentier alternatif pour proposer un choix de parcours permettant aux promeneurs d'emprunter ou non le sentier mixte
- Signaler de manière claire les entrées ainsi que le parcours alternatif

Application aux AEC existantes de Montréal

Le parc Champion pourrait ouvrir une séquence de promenade le lond des berges et le parc nature situé proche de l'AEC de l'école secondaire Ponte-aux-Trembles pourrait proposer une sequence ouverte aux chiens sans laisse.

Exemple de séquence dans le parc Albert Gariepy, arrondissement Verdun

Séquence dans le parc Grouin, Ahuntsic

Profiter de la fin du parc en intégrant l'espace sous le pont moins utilisé.

Comment ouvrir des espaces mixtes dans les grands parcs?

- S'adosser aux limites naturelles comme les bords de lacs, les falaises, les zones arbustives denses.
- En appuyant les nouvelles limites sur le territoire existant, comme les sentiers, les rues, les terrains de sport, afin de s'intégrer de manière naturelle au contexte existant.
- Évaluer les fonctions adjacentes sur le site pour des usages cohérents, par exemple intégrer une AEC existante au coeur de l'aire mixte au parc Jarry.
- Améliorer les accès, par exemple une limite peut suivre le stationnement du parc.

Application aux AEC existantes de Montréal

- Le parc Ahuntsic pourrait élargir son aire d'éxercie canin jusqu'aux berges du lac.

S'adosser aux limites existantes du site: Exemple du parc Jarry, Villeray-Saint-Michel

Comment marquer les limites en invitant à la cohabitation?

- Ne pas fermer l'espace mixte
- Marquer les entrées
- Utiliser des clôtures adaptées à leur environnement

Trois types de clôtures selon le contexte:

- Clôture urbaine sur les axes de circulation , hauteur maximale 3pieds
- Haie arbustive le long des sentiers, hauteur maximale 3pied
- Utiliser des fosses plantées larges de manière à s'intégrer aux espaces naturels

Clôture urbaine 3pieds de haut

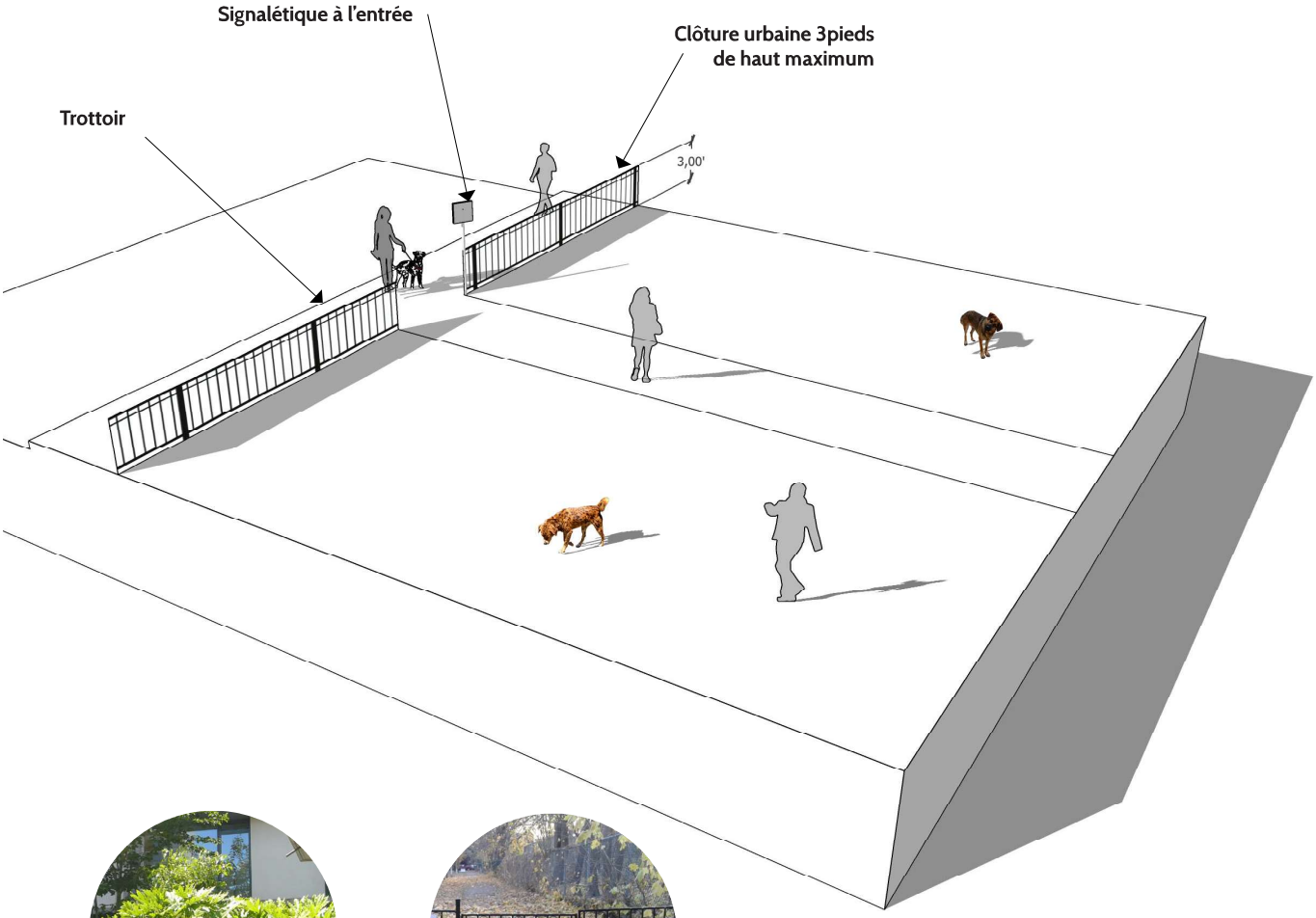

Clôture urbaine

Clôture Oasis du Parc Baldwin

Intégrer des limites végétales denses

- Suivre les sentiers en les bordant de plantations denses de 3 à 5 pieds de haut
- Créer des entrées en jouant avec les arbustes, tailles, couleur.
- Marquer les entrées avec de la sigmatique
- Jouer avec l'effet de chicane végétale pour créer un glissement dans l'espace pour les chiens en s'intégrant au contexte

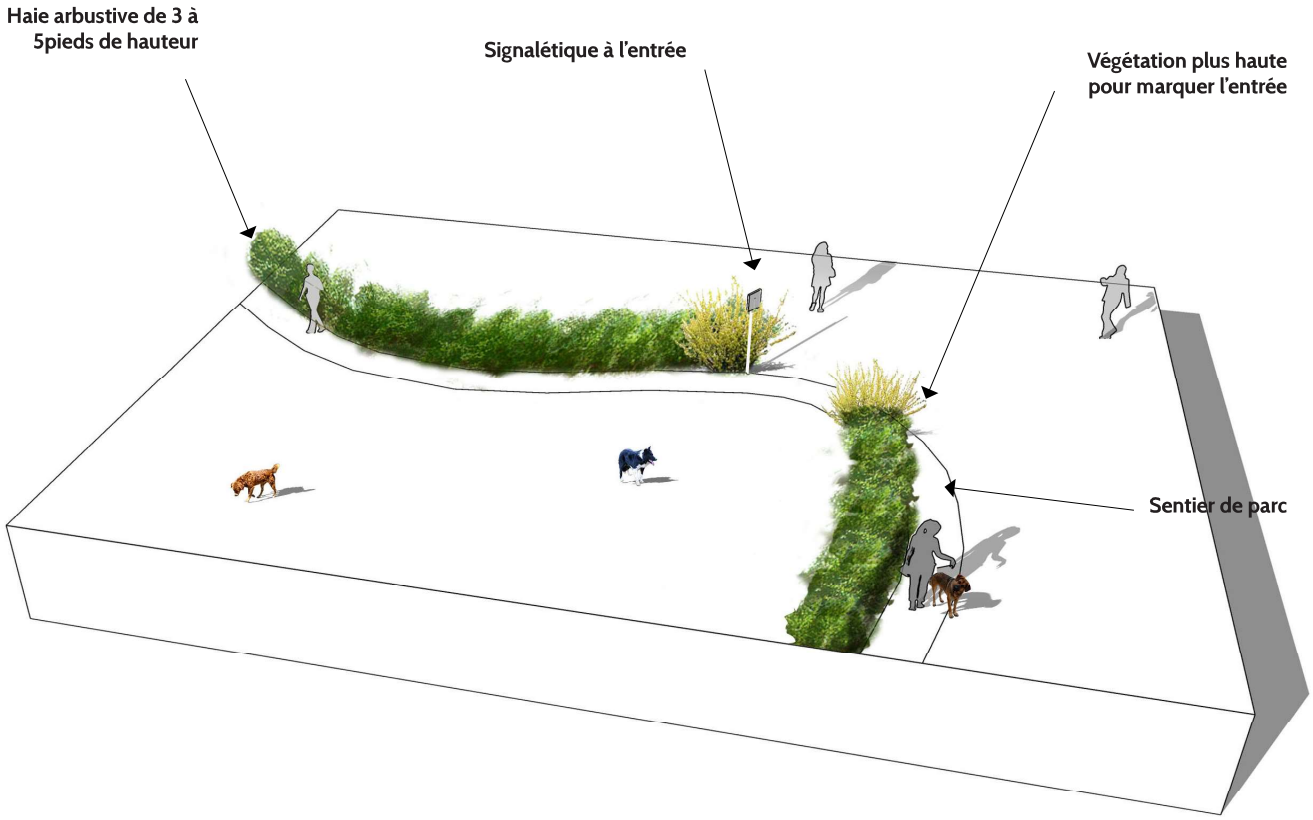

Saules et cornouillers

Intégrer des limites végétales sous forme de grands parterres

- Varier les limites végétales pour une richesse paysagère.
- Des parterres plantés sur 10pieds de large pour une limite infranchissable basse maintenant une continuité visuelle.

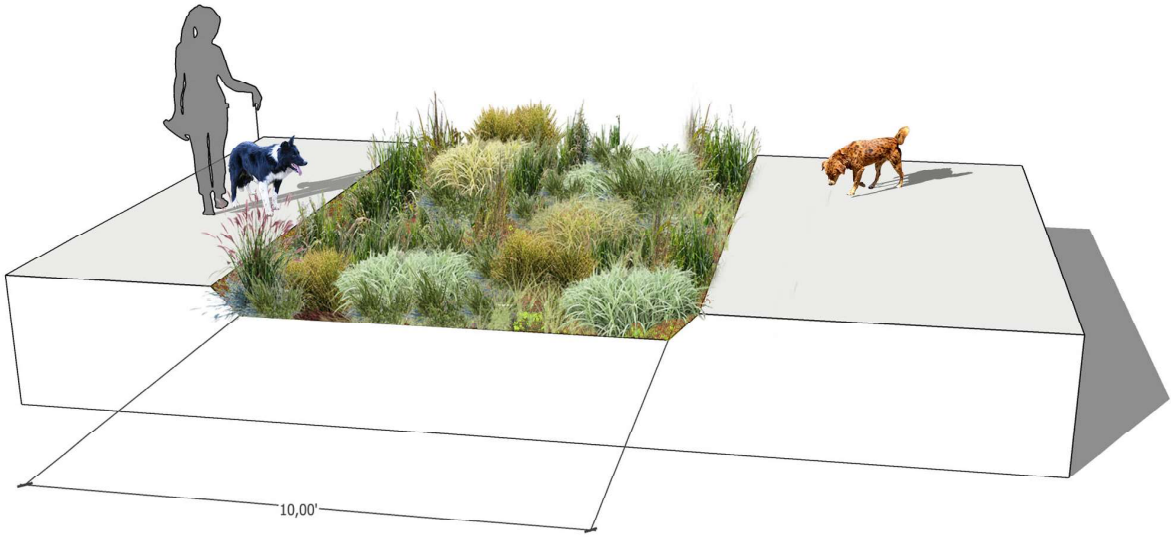

Graminées, et vivaces pour

Comment sensibiliser aux nouvelles aires de cohabitation?

- Délimiter clairement les espaces mixtes
- Signaler les entrées
- Donner les distances entre les différentes entrées vers le parc à chien fermé le plus proche et vers les commodités.
- Indiquer aux propriétaires de chiens qu'ils doivent être en mesure de rappeler leur animal pour enlever la laisse
- Avoir une signalétique uniforme pour les espaces dédiés aux chiens (couleur identitaire par ex)
- Donner le contact de la personne-ressource pour un meilleur fonctionnement.

Exemple du parc Lafontaine, espace mixte situé à proximité de l'AEC existante

Signaler les entrées , donner les directions, avoir une signalétique uniforme, indiquer les distances

Comment rendre une aire de cohabitation fonctionnelle?

- Prévoir des canisettes (litières urbaines) aux entrées de l'espace mixte afin de gérer les déchets canins
- Prévoir des poubelles (Sciure de bois + poubelles à déchets) à proximité des entrées
- Prévoir des abreuvoirs dans l'espace mixte.

Canisette

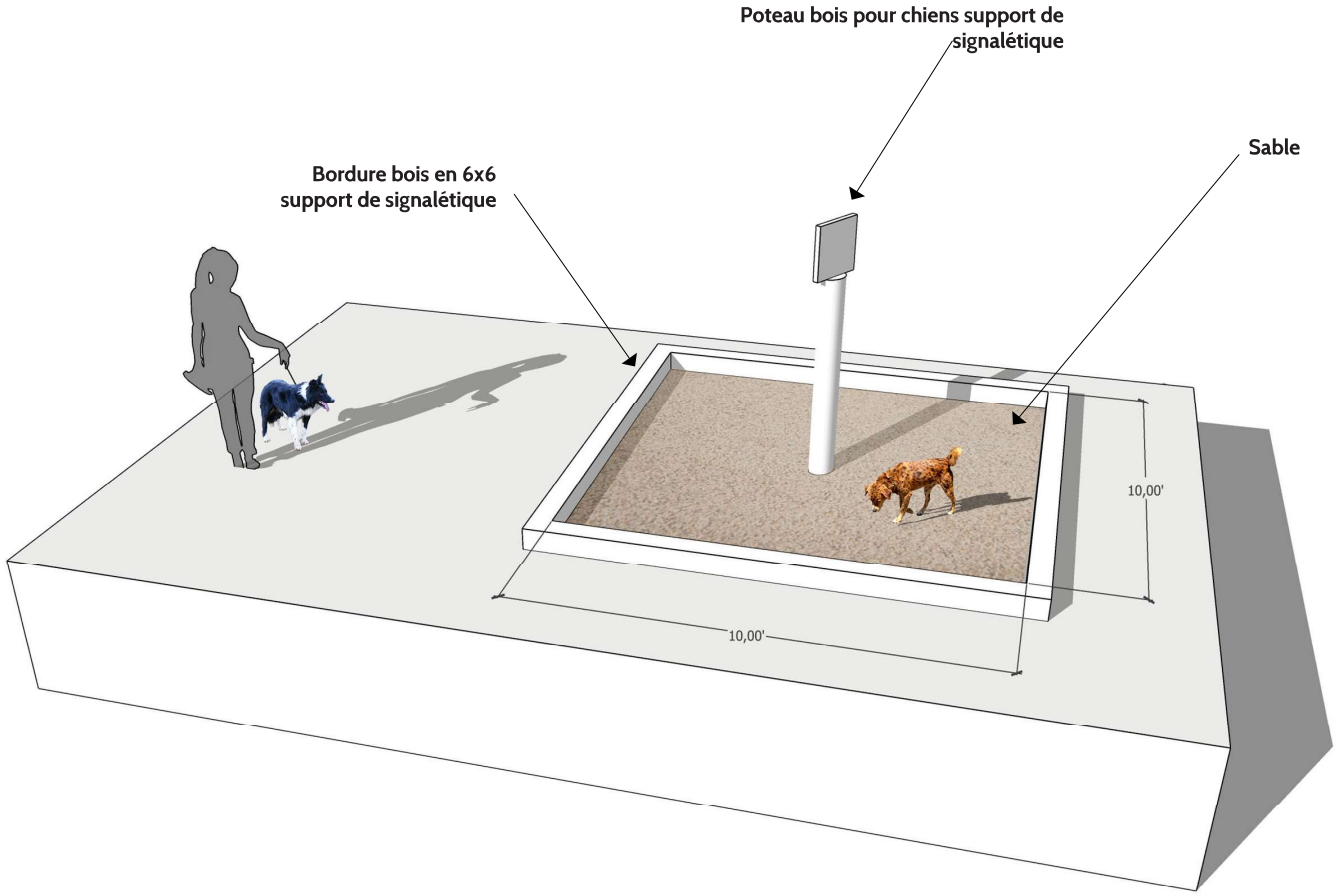

Sable

Abreuvoirs

Poubelles compost + sciure bois

8.3. Des opportunités existantes dans la ville : recommandations pour les espaces ouverts

1 | DES GRANDS ESPACES SOUS-UTILISÉS QUI PEUVENT ÊTRE OUVERTS AUX CHIENS SANS LAISSE.

- Montréal regorge d'espaces peu utilisés pouvant servir d'espace ouvert aux chiens sans aménagement particulier.
- Carte représentant de manière non exhaustive les friches naturelles, les couloirs Hydro-Québec, les territoires vacants privés et publics. Informations tirées du site Lande et du site de la ville de Montréal.

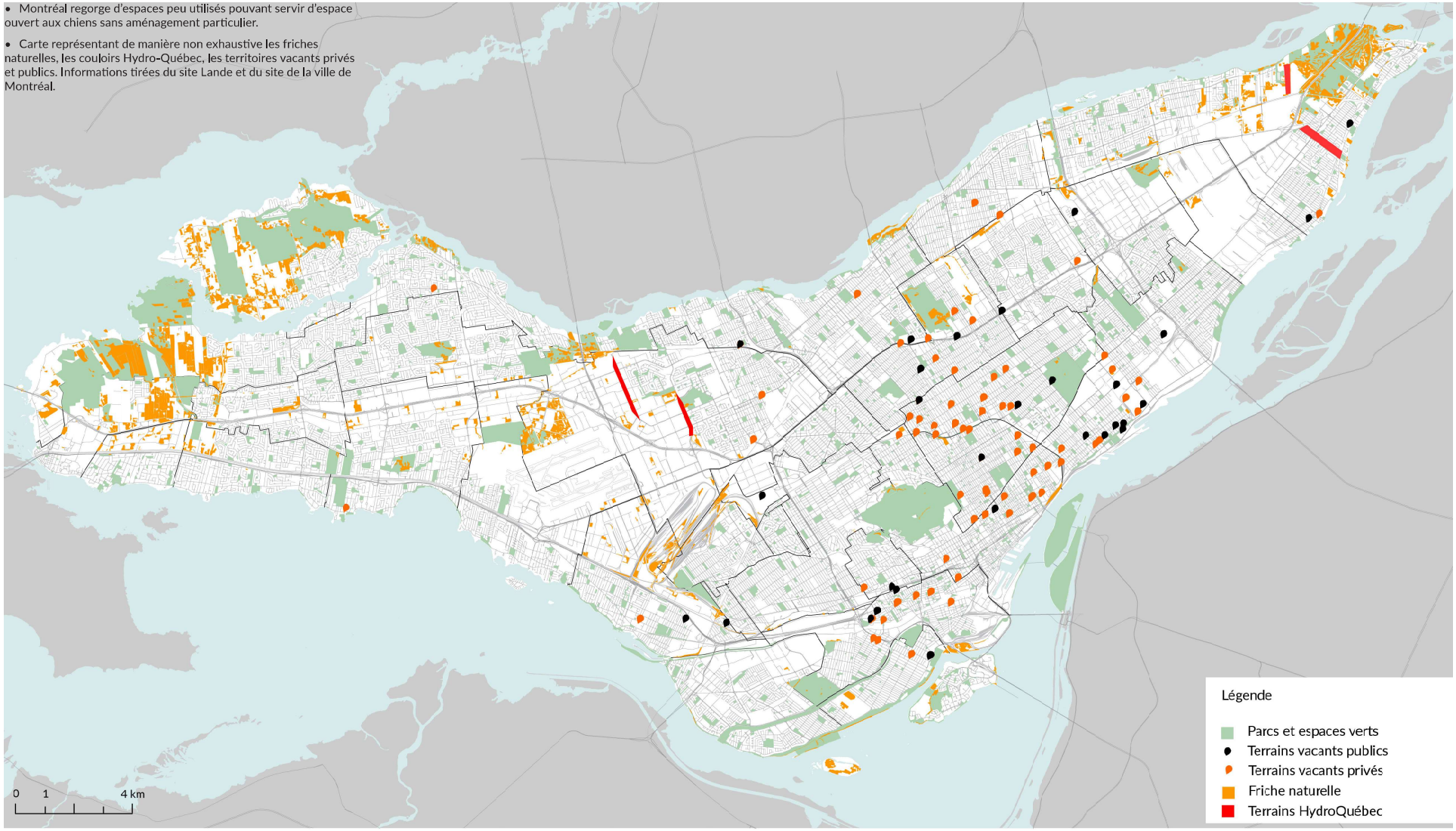

2 | QUELQUES EXEMPLES D'ESPACES POUVANT SERVIR À DES ZONES OUVERTES AUX CHIENS

- Ces espaces ouverts permettent aux chiens de sociabiliser, d'être plus heureux et moins dans l'agression, ils peuvent donner lieu à des espaces tests.

Application aux AEC existantes de Montréal

Le Parc Frederick Mackenzie, Lassale sont attenants à des couloirs hydro qui pourraient ouvrir une partie de leur espace aux chiens en liberté.

Couloir Hydro Québec Pointe-aux-Trembles

La friche au pied du courant, Ville-Marie

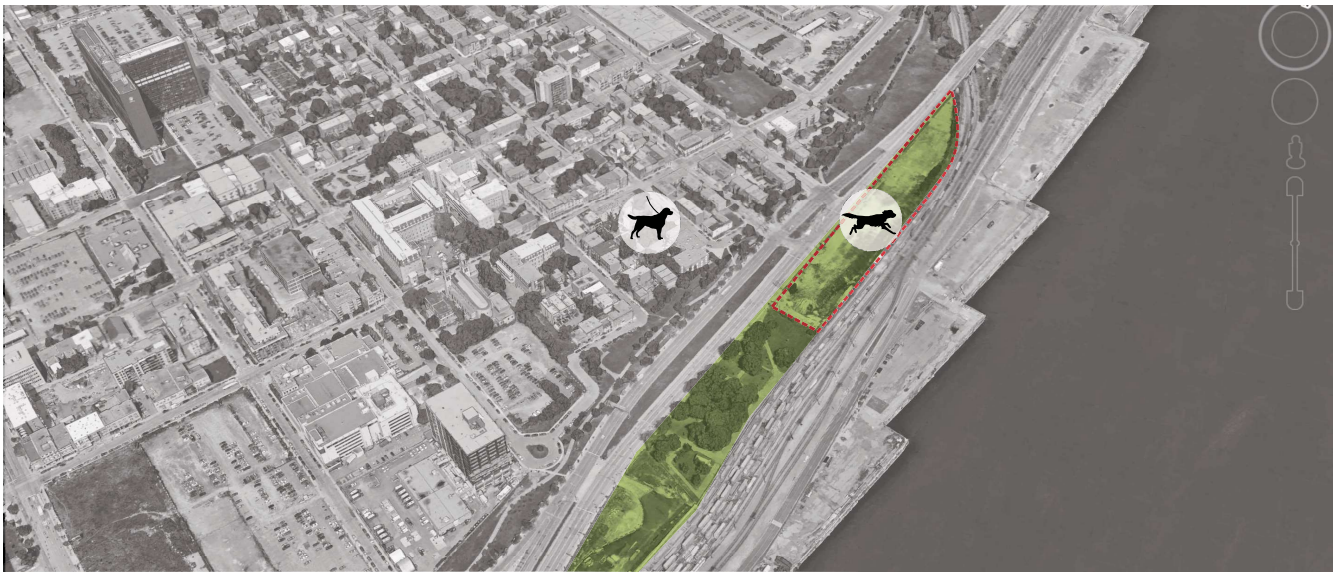

Comment rendre accessibles les espaces potentiels dans la ville de Montréal?

- Répertorier les sites permettant d'être utilisés comme espaces ouverts aux chiens sans laisse
- Donner les informations en termes de propriétés, surfaces, accès
- Créer un outil facilement lisible et didactique

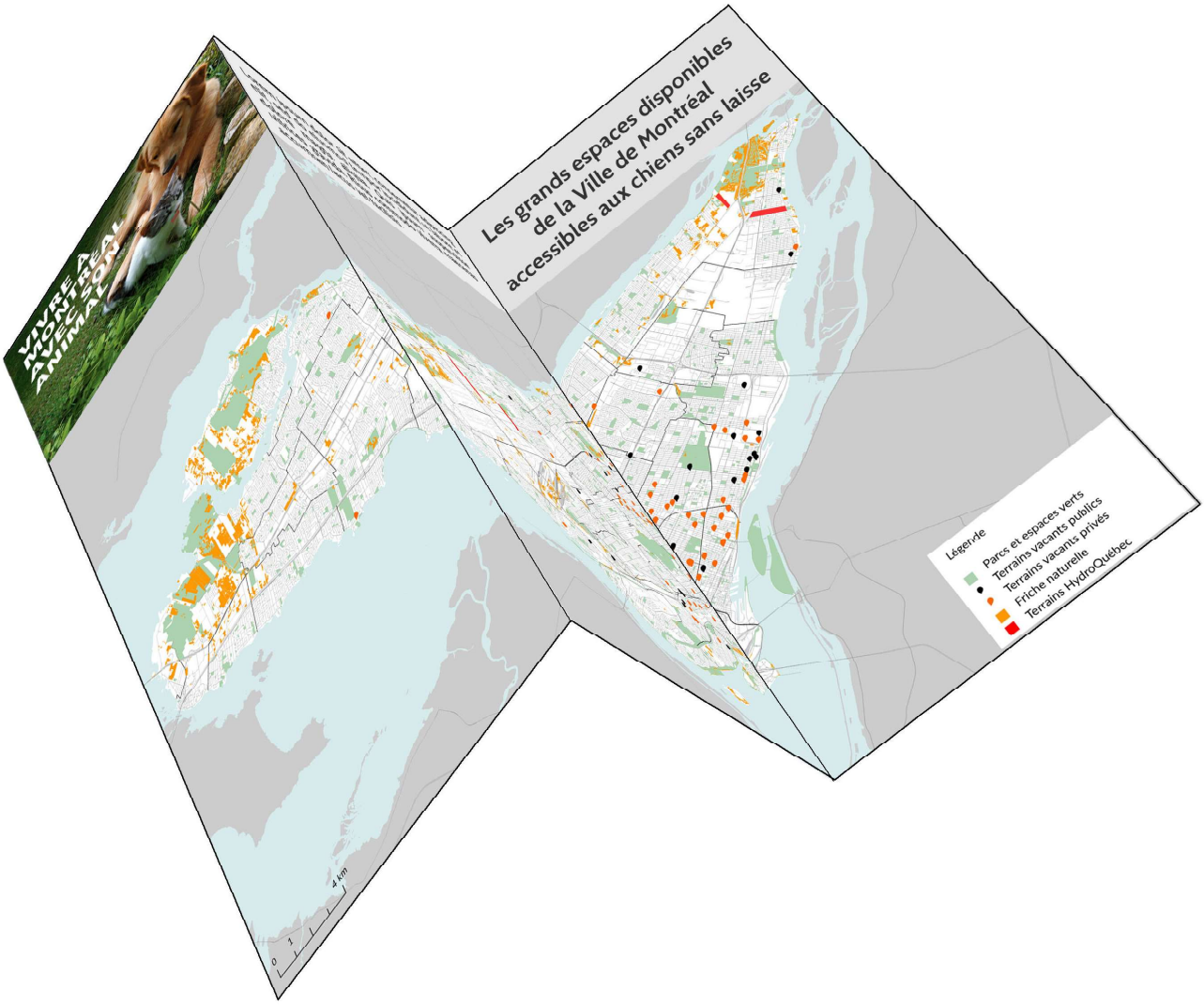

Conclusion sur les recommandations en termes d'aménagement

Ces recommandations visent à générer différentes possibilités pour augmenter les espaces accessibles aux chiens et diversifier l'offre.
Nous recommandons à chaque arrondissement d'installer les 3 typologies d'aires:

- Des aires fermées de plus grandes dimensions. Nous recommandons de transformer les espaces existants ou créer de nouvelles aires de manière simple et peu couteuse en développant le potentiel du site.
- Des espaces mixtes, de nouveaux espaces de cohabitation désignés au sein des grands parcs
- Des espaces ouverts, en favorisant l'accès légal aux espaces sous-utilisés

Créer des espaces aux identités variées et multiplier les surfaces dédiées aux chiens dans la ville pour :

- régler la problématique de la densité, engendrant des enjeux de biodiversité, de sécurité.
- sensibiliser les citoyens aux espaces partagés

Ce guide devrait permettre aux arrondissements de poser les bases d'une stratégie canine intégrée à nos milieux de vie.

9.Conclusion

En milieu urbain, la place du chien est en redéfinition. Bien que les enjeux de sécurité demeurent importants et préoccupent plusieurs citoyens et décideurs, de plus en plus de gens vivent avec des animaux de compagnie en ville et cherchent des lieux pour faire courir librement leur chien, et ce, à une distance raisonnable de leur résidence.

Pour la Ville de Montréal, déjà dotée de plus d'une soixantaine de parcs canins, la question de l'entretien, de la mise à niveau et de la gouvernance de ces espaces se pose avec acuité, tandis que la situation peut varier grandement d'un arrondissement à l'autre, avec un accès plus ou moins équitable à des parcs de qualité pour la population montréalaise.

La mise à niveau des espaces existants, avec l'utilisation de matériaux et d'équipements peu coûteux et écologiques est un premier défi à relever. L'entretien de ces sites et leur surveillance doit aussi être repensé, sans oublier le fait que les citoyens et plus particulièrement les usagers de parcs à chiens doivent être conscientisés et éduqués sur leurs responsabilités et sur le comportement canin.

Par ailleurs, la revue d'exemples démontre que par rapport aux AEC fermées et plus traditionnelles, il existe diverses possibilités de mieux intégrer les parcs à chiens dans leur milieu environnant et d'en faire des lieux attrayants tant pour les chiens que pour les humains.

Source d'inspiration, ces nouvelles formules pourraient être testées dans le cas de nouveaux aménagements qui viendraient bonifier l'offre d'endroits où les Montréalais pourraient venir faire courir librement leur animal de compagnie.

CONVERCITÉ

castor et pollux
paysage et design urbain

Nadine Caron